



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 2 JUILLET 1998

www.lesoleil.com

Beaucoup reste encore à faire dans la santé

Rochon aimerait être le ministre qui terminera la tâche

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jean Rochon refuse de dire s'il sera de retour comme candidat, lors du prochain rendez-vous électoral. Mais il ne cache pas qu'il aimerait être le ministre de la Santé qui accomplira les nombreuses « choses à faire », maintenant que l'essentiel de sa réforme est complété.

Lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, le représentant de la circonscription de Charlesbourg à l'Assemblée nationale a multiplié les exemples des nouveaux dossiers à régler, qui se profilent à l'horizon.

Les ambulances, les « nouvelles missions économiques » du secteur de la santé, l'Institut de santé publique à asseoir et le virage du système à compléter représentent quelques-uns des sujets qu'il mentionne. « J'ai de bien bonnes raisons de continuer », a laissé tomber en substance M. Rochon, en fin de rencontre.

Il a insisté sur le fait que sa réflexion sur son avenir politique n'est pas complétée. Par contre, celui qui est un médecin de formation refuse de dire s'il se verrait diriger un autre ministère.

« La phase de ce qu'on a voulu camper autour de la transformation (du système), c'est fait à 80, 90%. Il reste l'actualisation d'un certain nombre de décisions (...) que j'appelle les queues de comète qui finissent. La consolidation de tout ça est une opération importante.

« Il reste pas mal à faire, a-t-il cependant précisé. En santé publique, nous avons déjà sur le chantier une révision de l'ensemble de la législation (...) et le transfert sur une base locale de certaines actions. Il y a les secteurs préhospitalier d'urgence et ambulancier », a-t-il

ajouté en insistant sur ce dernier aspect. Les nouvelles technologies d'information appliquées à la santé et d'instrumentation médicale représentent à ses yeux de nouvelles pistes à approfondir.

M. Rochon a admis que piloter la réforme de la santé, dans une période d'assainissement des finances publiques, n'a pas été exactement « un cadeau ». D'autant plus, réitère-t-il, qu'Ottawa a sabré dans les sommes provenant du système de péréquation.

Par contre, ajoute-t-il, « si on avait absorbé la crise avec le système qu'on avait, avec plus de lits d'hôpitaux qu'on en avait de besoin, pas assez de lits longue durée, pas assez de maintien à domicile, là, on serait dans une piètre situation. On serait pas en crise. On serait démolé. »

Car, malgré les critiques, l'essoufflement des troupes, M. Rochon estime que la réforme représentera un atout électoral, si le gouvernement lui donne un peu de temps. « Chaque mois qu'on peut utiliser pour informer le monde (...) que c'est fini la transformation, qu'on a commencé à réinvestir,

qu'on est de l'autre côté de la montagne, c'est utile. Comme ministre, je demeure très préoccupé par la discordance de perception » entre les utilisateurs des services et le climat de méfiance de la population et des médias.

Le premier ministre Lucien Bouchard a toujours fourni un soutien indéfectible à son ministre de la Santé et résisté aux pressions plus ou moins discrètes des élus péquistes qui souhaitent son remplacement. Jean Rochon a profité de l'entretien pour souligner cet appui dont il a bénéficié de la part de M. Bouchard, mais aussi de son prédécesseur, Jacques Parizeau.

Le ministre Rochon a insisté sur la « remarquable » continuité d'orientation qui unit les politiciens qui se succèdent à la tête de la Santé. « La grosse différence avec ceux qui m'ont précédé, c'est de m'être entendu sur les objectifs et les priorités avec le premier ministre », a-t-il dit en substance.

Il a ainsi fait allusion à l'échec qu'a subi l'ex-ministre Marc-Yvan Côté avec sa propre refonte du système. « En santé, tu ne peux effectuer une réforme majeure, si tu n'es pas supporté par le grand patron », a conclu M. Rochon.

AUTRES TEXTES

- Erreur à ne plus faire Page A 11
- Les résidences Page A 11



Jean Rochon

Fête du Canada



Partout au pays, hier, on célébrait la fête du Canada et le 131^e anniversaire de la Confédération. Détails en page A 3.

CLAUSES « ORPHELIN »

Appuis bloquistes à Mario Dumont

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Les cinq plus jeunes députés du Bloc québécois pressent le gouvernement Bouchard de légiférer dans le dossier des clauses « orphelin ». Ils donnent leur appui au chef de l'ADQ, Mario Dumont, qui a déposé un projet de loi afin de rendre illégales les discriminations dont de plus en plus de jeunes syndiqués font les frais.

Les bloquistes font valoir leur point de vue dans des lettres envoyées au ministre québécois du Travail, Matthias Rioux, au président du Conseil du Trésor canadien, Marcel Massé, ainsi qu'à Mario Dumont.

Ces lettres, dont LE SOLEIL a obtenu copie, sont signées par Richard Marceau, député fédéral de Charlesbourg, et Caroline St-Hilaire, qui représente la circonscription de Longueuil à la Chambre des communes. Les deux signataires indiquent qu'ils parlent aussi au nom de leurs collègues Stéphane Tremblay (Lac-Saint-Jean), Bernard Bigras (Rosemont) et Pierre Brien (Témiscamingue).

Les bloquistes félicitent tout d'abord le chef de l'ADQ pour son initiative de déposer à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à prohiber les dispositions des conventions collectives qui attribuent aux nouveaux sa-

Voir APPUIS en A 2 >

AUTRE TEXTE

- Ottawa n'est pas sans tache Page A 10

Les enfants du monde



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Cette charmante danseuse bouriate, de l'ensemble Ouyan-Bélig, participait mardi au Festival folklorique des enfants du monde de Beauport. Neuf troupes composées d'enfants d'autant de pays prennent part à ce festival, qui se poursuit jusqu'au 5 juillet. Détails en page A 9.

LES QUÉBÉCOIS IGNORENT LES DANGERS DU SOLEIL...



LA MÉTÉO



Maximum 25, Minimum 12

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain, alternance de soleil et de nuages. Détails page C 2.

QUÉBEC, 102^e ANNÉE, N° 181
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES
60¢ PLUS TAXES



APPUIS Rioux

Suite de la Une

lariés des conditions de travail inférieures à celles de leurs aînés.

« Nous appuyons votre initiative parlementaire afin de rétablir l'équité et la justice pour les jeunes qui font aujourd'hui leur entrée sur le marché du travail », écrivent les élus fédéraux.

Dans leur lettre au ministre Matthias Rioux — qui s'est montré jusqu'ici très peu favorable à l'idée de légiférer dans ce dossier —, les cinq bloquistes rappellent tout le mal qu'ils pensent des clauses « orphelin ».

Pour eux, il n'y a pas 36 solutions : l'État québécois doit légiférer afin

d'éliminer le recours à ces clauses discriminatoires. « Les jeunes n'ont pas à faire les frais des droits acquis ou des bénéfices marginaux de leurs aînés, d'autant plus que les conditions actuelles d'accès au marché de l'emploi sont de plus en plus restrictives. »

Dans la troisième lettre, postée celle-là à Marcel Massé, du Conseil du Trésor à Ottawa, les signataires qualifient les clauses « orphelin » de « déloyales ». Ils promettent aussi de faire en sorte qu'elles ne deviennent pas la norme dans la fonction publique fédérale.

L'entourage de Mario Dumont se montre évidemment ravi de cet appui inattendu. Les collaborateurs du chef de l'ADQ espèrent maintenant que les cinq bloquistes viendront faire valoir leur point de vue devant la commission parlementaire que le gouvernement québécois a convoquée sur le sujet. Les audiences de la commission auront lieu en août.

AUJOURD'HUI LE SOLEIL précise, persiste et signe

La crédibilité est une denrée précieuse en information. Voilà qui explique la vigueur de la riposte de TQS à nos articles des derniers jours sur la police et les jeunes de place D'Youville, et sur la cigarette et les enfants de l'école Filteau de Sainte-Foy. Voilà qui explique aussi pourquoi il m'apparaît nécessaire de faire le point avec les lecteurs du SOLEIL.

Nous avons reçu deux mises en demeure de TQS après avoir écrit que le chef de police de Québec, Richard Renaud, avait déclaré qu'une station de télé de Québec avait offert de la bière aux jeunes de place D'Youville pour tester la réaction de la police en 1996; et que la commission scolaire des Découvreurs avait protesté auprès de TQS après que sa journaliste eut offert des cigarettes à des enfants du primaire pour les fins d'un reportage sur l'abus des cigarettes.

Laissons de côté la controverse causée par les propos du chef Renaud. Comme on peut le lire en page A 3 de notre édition d'aujourd'hui, il appartiendra à la police, si l'histoire se rend devant les tribunaux, de démontrer qui a dit la vérité dans cette affaire.

Le dossier des cigarettes est celui qui fait l'objet d'un différend entre LE SOLEIL et TQS. Dans un communiqué de presse lundi, TQS affirme n'avoir « jamais offert de cigarettes aux enfants ». Le communiqué et les mises en demeure qui ont suivi affirment notamment que « TQS et sa journaliste n'ont jamais requis ou effectué une quelconque mise en scène pour illustrer leur reportage en suggérant ou en incitant des jeunes à fumer ».

TQS donne ainsi à l'expression « offrir des cigarettes » le sens de « suggérer de fumer ». Dans un autre contexte, cela pourrait être le cas. Mais notre texte n'a jamais dit que la journaliste de TQS, Nathalie Pitre, a demandé aux jeunes de fumer. Il disait qu'elle leur avait offert des cigarettes pour illustrer un reportage.

Il est impossible aujourd'hui, de savoir ce que la journaliste avait l'intention de faire, parce qu'un professeur de troisième année l'a interpellée, la forçant à remiser son paquet de cigarettes.

Mais il est clair qu'elle a présenté un paquet de cigarettes aux jeunes. La journaliste l'a d'ailleurs confirmé lundi, sur les ondes de CHRC: « Finalement, je me dis, on pourrait filmer une main d'enfant qui s'approche d'un paquet de cigarettes qui est par terre. Une main d'enfant seulement, sans identifier l'enfant et il n'était aucunement question de faire fumer l'enfant (...) »



Gilbert Lavoie

Rédacteur en chef
GLavoie@lesoleil.com

Nous voulons bien lui donner le bénéfice du doute sur ce dernier point. Mais personne ne sait vraiment à quelle mise en scène elle aurait mêlé ces enfants, puisqu'un professeur l'a empêchée d'aller plus loin. On peut imaginer qu'elle aurait pu aussi leur demander de faire semblant de fumer, mais là n'est pas la question. Elle a bel et bien offert ou présenté (nous avons utilisé les deux mots) des cigarettes à des enfants pour les fins d'une mise en scène sans la permission des parents. Et son attitude a été suffisamment déplacée pour provoquer l'intervention d'un professeur, celle du conseil d'orientation de l'école, et mener jusqu'à une plainte en règle de la commission scolaire. Voilà la vérité.

L'autre partie de la controverse porte sur la nature de la plainte portée par la commission scolaire contre TQS. Un représentant de la commission scolaire a dit hier au SOLEIL que la porte-parole de la commission scolaire, M^{me} Claire Savard, nie aujourd'hui avoir déclaré à notre journal qu'elle avait dénoncé, lors de son appel à TQS, le fait que la journaliste avait présenté des cigarettes aux jeunes. Si nous avions fait une erreur en rapportant ses propos, nous aurions l'obligation de présenter aujourd'hui des excuses, mais ce n'est pas le cas. C'est moi qui ai reçu, dimanche dernier, l'information qui a mené à la publication de cette nouvelle. Avant d'y affecter le journaliste Claude Vaillancourt, j'ai personnellement vérifié les faits auprès du directeur adjoint de la commission scolaire, M. André Roy, auprès d'un membre de la direction de l'école qui m'a demandé de taire son identité, ce que j'ai respecté, et auprès de M^{me} Claire Savard qu'on m'a demandé d'appeler parce que c'est elle qui avait porté la plainte auprès de TQS. J'ai précisément demandé à M^{me} Savard, si en plus de protester contre l'intrusion sans permission de TQS dans la cour d'école, elle avait aussi protesté contre l'autre élément de la plainte, à savoir que la journaliste avait présenté des cigarettes aux jeunes. Elle a répondu par l'affirmative. M^{me} Savard m'a déclaré avoir dit à TQS qu'il « semblait que la journaliste avait offert des cigarettes aux enfants ». Mon collègue Claude Vaillancourt affirme avoir reçu la même réponse de M^{me} Savard.

Dans sa mise en demeure, TQS prétend que M^{me} Savard n'a jamais fait un tel reproche et nous demande de nous rétracter. Aujourd'hui, nous avons le devoir d'informer nos lecteurs que M^{me} Savard nie avoir tenu ces propos. Mais il nous est impossible d'offrir la rétractation demandée, ce serait faire entorse à la vérité.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 14
Le Monde	15

CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 8
Bourses	4 et 5
Opinions	7

CAHIER C	
Le Monde Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 10
Votre agenda	4
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	5 à 9
Décès	9 et 10

CAHIER D SPORTS	
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES	
Abonnements	686-3344 1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 01-07-98

5-2-8

7-5-3-8

6/49

tirage du 01-07-98

9-12-25-31-36-48

(complémentaire)

39

EXTRA

076934

QUÉBEC 49

tirage du 01-07-98

8-1-25-32-37-38

(complémentaire)

9

BANCO

tirage du 01-07-98

2-4-8-13-16-18-21-24-26-28

34-40-42-44-53-54-56-59-69-70

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

VENTE DÉCORÉS D'ÉTÉ



Le drap à carreaux collège

9.99

juméau rég. 19.00*

Nos meilleurs prix de l'année. Draps carreaux en bleu indigo délavé ou carreaux black watch en douce percale 180 fils au pouce, coton-polyester sans repassage. Double 19.99, grand 29.95, tr. grand 39.95, taies st. 19.99, gr. taies 24.95



Le jeté en coton carreaux champêtres

19.99

48" x 72"

Grands ou petits carreaux tissés dans le pur coton, pour les soirs d'été et les pique-niques. Des bleus, des jaunes, des verts tendres sur fond blanc coquille pour un jeté doux et moelleux. Une valeur mode tout à fait exceptionnelle.



Le drap de bain géant en ratine bouclée

9.99

34" x 68"

Signé Cannon, maintenant à prix exceptionnel, un drap surdimensionné avec plus d'une livre et demie de ratine pur coton bien bouclée, de première qualité. Bleu, jade, rose, framboise, blanc ou ivoire. Idéal pour les activités d'été.

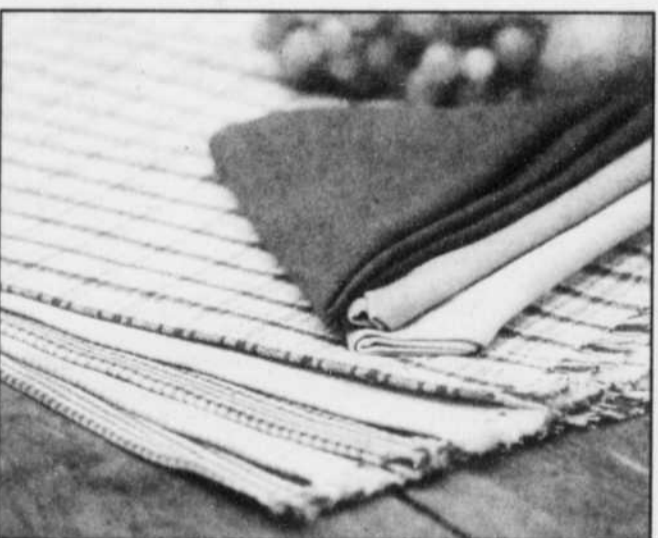


Les coussins jacquard floral

9.99

format 17" x 17"

La Lingère vous offre un vaste assortiment de coussins tapisserie en motifs variés, écri ton sur ton ou multicolores et en coloris mode unis se mariant à tous les décors. Une façon simple et peu coûteuse de rehausser votre intérieur.



Nos napperons tissés mini carreaux

1.99

notre exclusivité

Des napperons pur coton exclusifs, de tissage dense, tout frais avec leurs harmonies bicolores ou multicolores à dominance de lime, jaune, bleu, vert, mauve, parfaits pour la table d'été. Serviette de table coordonnée 1.99.



La nappe vinyle imprimé fruits de soleil

9.99

52" x 70" rég. 19.00*

Des fruits en abondance et aussi des fleurs, des carreaux madras en coloris épicés, pastel. Le meilleur choix aux meilleurs prix. 60 x 84 ov. ou rect. / 12.99, 60 x 104 / 14.99, 60" rd. / 9.99, 52 x 72 / 7.99, napperon 2.99

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

Nouvelles heures d'affaires Vieux-Québec
seulement, ouvert
de 9h30 à 21h du lundi au samedi
inclusivement, le dimanche de 12h à 17h.
Stationnement gratuit 2 heures.

*LE PRIX RÉGULIER SIGNIFIE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

« MISE EN SCÈNE »
À LA SAINT-JEAN

Bergeron nie avoir blanchi une télé

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ CHICOUTIMI — L'ancien chef de la police de Québec, Normand Bergeron, n'a jamais communiqué avec la station Télévision Quatre-Saisons pour lui dire qu'elle n'était pas concernée par le présumé achat de bière destiné à faire tester la politique de tolérance zéro par des jeunes de la place D'Youville, en juin 1996.

Vendredi, le présentateur de nouvelles de la station de télévision, Raymond Fillion, a indiqué sur les ondes de CHRC que l'an dernier, l'ex-chef Bergeron « nous avait déjà donné l'assurance que TQS n'était pas mêlée à ça ».

Or, M. Bergeron, rencontré à Chicoutimi mardi à l'occasion du congrès des directeurs de police du Québec, a certifié au SOLEIL qu'il n'avait jamais donné une telle assurance à qui que ce soit. Sans faire allusion expressément à la déclaration de M. Fillion, M. Bergeron a insisté pour dire que ni en 1996, ni l'année dernière, ni ces jours derniers, il n'a dit à une station de télévision qu'elle n'était pas concernée par ces allégations.

L'ex-chef a bien pris soin de dire qu'il ne voulait pas ajouter à la controverse qui oppose LE SOLEIL à TQS depuis la publication du nom de la station comme étant celle qui aurait présumé fourni de la bière aux jeunes. La station a expédié une mise en demeure au SOLEIL, le sommant de se rétracter.

M. Bergeron, qui était le directeur de police lors des faits allégués, a indiqué que lors de leur arrestation, les jeunes ont « très clairement indiqué qu'une station de télé leur avait acheté de la bière ». La version de M. Fillion est que ces jeunes ont jeté le blâme sur la station, qui était justement en train de faire un reportage pour se défendre.

Quant à M. Bergeron, il a fidèlement maintenu le silence sur l'identité de la station. Les jeunes ont cependant été identifiés par les services de police, une donnée qui est toujours disponible, a-t-il noté. « Parce que je trouvais cela pour le moins indécent, j'ai communiqué avec la station, pour lui faire part de ces faits, et lui demander d'être plus responsable », a mentionné M. Bergeron. Il a eu au moins deux communications avec un dirigeant de la station (qui, croit-il, n'est plus en poste aujourd'hui). Celui-ci lui a dit avoir fait des vérifications, mais M. Bergeron a refusé d'en donner le résultat.

L'ancien directeur dit s'être engagé auprès de cette station à ne pas rendre son nom public, et n'a porté plainte ni au Conseil de presse, ni auprès d'aucune autre instance. Il dit avoir plutôt choisi la voie de la sensibilisation. Devant de nombreux journalistes rassemblés au Concorde, a-t-il rappelé, il a mentionné les faits (sans nommer la station) et incité les médias à se responsabiliser, afin de ne pas jeter d'huile sur le feu.

Informé du fait que LE SOLEIL avait reçu une mise en demeure de TQS, M. Bergeron a dit qu'il serait prêt à témoigner « sur les faits », devant quelque instance que ce soit, si besoin était.

L'ex-chef de police de Québec prêt à témoigner s'il le faut



Normand Bergeron



Jeux, spectacles, kiosques et amuseurs publics avaient envahi les Plaines où plusieurs petites familles s'étaient donné rendez-vous, malgré le temps incertain et frisquet.

Québec fête le Canada

Les Plaines transformées en immense terrain de jeux

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

QUÉBEC — Montcalm et Wolfe auraient été désarmés de découvrir leur champ de bataille transformé, hier, en un immense terrain de jeux à l'occasion de la fête du Canada.

Les crieurs du régime français n'annonçaient pas la guerre, mais incitaient plutôt la population à se divertir. Et les occasions ne manquaient pas. Jeux, spectacles, kiosques et amuseurs publics avaient envahi les Plaines.

Même les militaires étaient de la partie, avec des intentions plus pacifiques que leurs légendaires prédécesseurs. Ils ont ouvert les portes de leurs véhicules blindés et expliqué leur fonctionnement aux visiteurs.

Les deux commandants auraient également constaté que les gens du 20^e siècle savent encore s'amuser. Malgré un temps incertain et frisquet, les citoyens de Québec se sont tout de même déplacés pour participer à la fête.

Bien que peu nombreuses pour assister aux divers spectacles, les familles s'en sont par contre donné à cœur joie dans la multitude de jeux érigés sur place. Mur d'escalade, trampoline, « bungee run », mini 4X4, il y avait de quoi occuper tout un après-midi.

Un petit creux entre deux pirouettes? Un saut à la grande tente, le temps d'avaler un hot-dog et un breuvage, et c'est reparti!

Histoire de se reposer un peu, les petites frimousses pouvaient se faire maquiller ou encore se faire faire des tresses africaines. Les apprentis artistes pouvaient également confectionner des bracelets brésiliens, fabriquer des marionnettes ou des instruments de musique.

Les tout-petits ont aussi apprécié le théâtre de marionnettes, pendant que les plus grands se laissaient réchauffer par un spectacle de l'Ensemble Gospel de Québec au kiosque Edwin-Bélanger.

NOUVEAUX CITOYENS

Toujours dans le cadre de la fête du Canada, un grand moment se déroulait à l'hôtel Loews Le Concorde pour 29 nouveaux citoyens canadiens. Originaires de 11 pays différents, les candidats ont vécu leur cérémonie de citoyenneté, devenant ainsi officiellement Canadiens. Parmi eux, six familles et douze enfants.

Pour Salwa Hanna, c'est un rêve qui se réalisait enfin. D'origine iranienne, elle et sa famille vivent à Québec depuis quatre ans. « J'aime les gens, la liberté, absolument tout », affirme-t-elle. M^{me} Hanna regrette seulement qu'elle et son mari n'arrivent pas à trouver des emplois en sol québécois.

Mboussi Pulchérie est quant à elle venue au Québec par amour. Ayant rencontré un Québécois qui travaillait au Cameroun, elle l'a suivi au Canada. « Qui prend mari, prend pays », dit le dicton. Ici depuis 1991, elle a maintenant deux filles âgées de sept ans et de deux mois.

Aussi chaleureuse qu'à son habitude, le lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault a remis un certificat de citoyenneté à tout ce beau monde. Elle les a également incités à garder leur propre culture vivante. « Conservez votre langue, vos traditions à la maison », leur a-t-elle dit.



Joëlle Rousseau a accompagné sa mère, Mboussi Pulchérie, qui devenait officiellement citoyenne canadienne.



Ashley MacIsaac a joué devant une foule conquise d'avance.

Généreux MacIsaac

QUÉBEC — Fidèle à lui-même, Ashley MacIsaac a fait vibrer les Plaines, hier soir, lors du spectacle de la fête du Canada.

Précédé par François Morency et les Frères à Ch'val, il a performé devant une foule conquise d'avance. L'artiste originaire du Cap-Breton a encore une fois prouvé que le violon ne sert pas seulement pour la musique classique.

À la fois nonchalant et énergique, il s'est démené sur scène, se donnant totalement à son public. Ses longs solos ont d'ailleurs fait danser les inconditionnels, pendant que les amateurs tapaient du pied. Mais il faut aimer le genre pour ne pas rester de glace parce que les airs connus sont rares.

Qu'on aime ou pas, nul ne peut nier la passion de la musique qu'a ce virtuose de l'archet. Concentré, les yeux clos, on croirait qu'il s'envole avec les notes sortant de son violon. Et que d'énergie il doit dépenser!

Avant lui, les Frères à Ch'val avaient aussi fait bouger les spectateurs. Malgré quelques problèmes de retour de son, le groupe québécois a tout de même offert une performance respectable. Les musiciens à l'allure cow-boy ont joué des airs cajuns avant d'entamer leurs succès rythmés. Ils ont terminé en force avec *Mon voisin et Cauchemar*.

Entre les performances, François Morency faisait patienter la foule avec humour. Après des débuts hésitants, il a relevé le défi avec brio. Simple, il a su charmer la foule.

L'après-midi maussade avait fait craindre le pire, mais le soleil s'était pointé juste à temps pour le spectacle. À 19h30, les petites familles s'étaient confortablement installées sur les Plaines à l'arrière du Musée du Québec.

Un peu plus tard, les adolescents et les jeunes adultes se sont joints à eux pour remplir l'auditorium naturel.

Au moment où LE SOLEIL a dû quitter, des milliers de personnes attendaient impatiemment l'arrivée sur scène de Dubmatique. Un feu d'artifice a suivi. M.P.

Réjouissance, sobriété et... grogne

OTTAWA (PC) — Il pleuvait sur la colline parlementaire lorsque le premier ministre Jean Chrétien et le gouverneur général Roméo LeBlanc, accompagnés de leurs épouses, de même que la ministre du Patrimoine Sheila Copps se sont présentés pour prononcer leurs allocutions à l'occasion de la fête du Canada, vers midi.

« Le soleil n'est pas au rendez-vous mais il est dans le cœur de tous les Canadiens », a lancé M. Chrétien.

Pas tout à fait. À Port Harbour, à Terre-Neuve, 500 personnes ont manifesté en accusant le gouvernement fédéral de ne pas investir dans les communautés rurales, durement touchées par le moratoire sur la pêche. Des pêcheurs ont pris la mer

à bord de bateaux dont les drapeaux canadiens étaient en berne et à l'envers.

À Montréal, où le ciel était aussi gris qu'à Ottawa, le défilé avait un côté sobre, le comité organisateur de la fête du Canada n'ayant consacré qu'un maigre 7500 \$ sur un budget total de 2,5 millions \$, visiblement en raison du malaise causé par le message politique en faveur de l'unité.

De nombreux groupes ethniques étaient représentés dans ce défilé, des Écossais aux Pakistais, mais au moins un spectateur trouvait qu'il manquait quelque chose. « Il est bien de voir tous ces groupes qui représentent des pays du monde entier, mais où est la culture des Québécois francophones? » a demandé un spectateur.

TARIF HORAIRE

39⁹⁵\$*

SEULEMENT

* Pour véhicules de plus de 5 ans ou 100 000 km

Uniquement chez ces 2 concessionnaires Honda recommandés par le CAA
OUVERTS LE SAMEDI, MÊME L'APRÈS-MIDI

H Autos
DONNACONA

205, route 138, Donnacona
Local et Québec: 285-3220
Autres régions sans frais: 878-5355

HONDA

496, av. Saint-David, Montmagny
Local: 248-2133
Autres régions sans frais: 1-800-598-5644

HONDA
DEGIRO

EN BREF

QUÉBEC

Le pompier agresseur subit son enquête préliminaire

Jean Grenier, le pompier volontaire de Loretteville âgé de 40 ans qui est accusé pour une affaire de moeurs et d'agression sexuelle impliquant deux frères mineurs, s'est présenté devant le tribunal mardi pour subir son enquête préliminaire. Le juge Alain Morand a



Jean Grenier

émis une ordonnance de non-publication à la demande de l'avocat de Grenier, M^e Jean Beaupré. À la suite du témoignage d'une des victimes, deux nouvelles accusations ont été ajoutées au dossier relativement au fait que Grenier aurait usé de son autorité et de la confiance du jeune pour obtenir des faveurs sexuelles. Les deux parties ont convenu de revenir devant le juge le 31 août prochain pour décider de la date du procès qui se déroulera devant un juge seul. F.S.

QUÉBEC

Bébé de Lucien Bouchard, né le... 1^{er} juillet

Les employés de l'hôpital Saint-Sacrement ont bien rigolé hier, lorsque Lucien Bouchard est devenu papa pour la 3^e fois le jour de la fête du Canada. Bien entendu, il ne s'agissait pas du premier ministre, qui a déjà toute sa petite famille... L.-J. P.

QUÉBEC

Camionneurs récalcitrants

Deux camions de chargement ont provoqué d'importants embouteillages, mardi après-midi, après s'être retrouvés devant un viaduc trop bas pour les laisser passer. Au lieu de prendre le boulevard Henri IV, comme les véhicules lourds le font habituellement, les deux camions ont emprunté l'autoroute Duplessis, avant d'être forcés de s'immobiliser devant le viaduc de la rue Quatre-Bourgeois. La Sûreté du Québec et les policiers de Sainte-Foy ont dû bloquer la route pendant près de 45 minutes afin de permettre aux véhicules de rebrousser chemin. Le cauchemar des automobilistes n'allait pas s'arrêter là. Les deux camions se sont ensuite aventurés sur l'autoroute Charest, où le viaduc

de la rue Blaise-Pascal leur a bloqué la route, provoquant une autre demi-heure de congestion. P.G.

CHARLESBOURG

Voleur de voiture retrouvé

À 5h30, hier matin, sur la 3^e Avenue, les policiers de Charlesbourg ont retrouvé une voiture volée le jour de la Saint-Jean-Baptiste, à Longueuil. Ils ont appréhendé le conducteur, un Montréalais de 36 ans, bien connu des milieux policiers. Il comparaitra aujourd'hui, à Québec. L.-J. P.

CHARLESBOURG

Vol à la «Père Noël»

C'est en entrant par le toit du dépanneur Dan, situé au 5400 3^e Avenue Ouest, qu'un ou des voleurs ont réussi à dérober une quantité importante de cartons de cigarette. Lorsque la police de Charlesbourg est arrivée sur les lieux, les cambrioleurs avaient déjà quitté les lieux. Ils n'ont toujours pas été retrouvés. L.-J. P.

LORETTEVILLE

Trois jeunes voleurs arrêtés

Après deux introductions par effraction sur la rue Saint-Maurice, à Loretteville, trois individus âgés respectivement de 19, 20 et 22 ans ont été arrêtés à leur domicile par la police de la Haute-Saint-Charles. Le témoignage de deux personnes a lancé les policiers sur la trace des voleurs. Ils comparaitront aujourd'hui. L.-J. P.

BAIE-COMEAU

Vote chez Reynolds

Les 1800 travailleurs de l'aluminerie Reynolds de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, se sont prononcés lundi dans une proportion de 73,3% en faveur d'une nouvelle convention collective. D'une durée de cinq ans, le prochain contrat de travail prévoit la possibilité pour les travailleurs d'accéder à une retraite anticipée. Selon l'évaluation du syndicat, 150 travailleurs pourraient se prévaloir d'une telle mesure. Les parties ont également convenu qu'à la signature du contrat, les 50 premiers travailleurs de relève sur la liste, qui en compte 150, accéderont à des postes permanents et à tous ses avantages. Les travailleurs auront également droit à des augmentations de salaire totalisant 12,15% à la fin de la convention collective. Le salaire moyen est de 22,75\$ l'heure. (PC)

L'ex-policier Alain Trudel est libéré sans condition

FRANÇOIS SIMARD

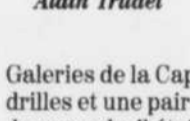
Le Soleil

■ QUÉBEC — «S'il n'avait pas été policier, il ne se serait jamais retrouvé ici», a dit le juge Alain Morand avant de libérer sans condition Alain Trudel. Quelques minutes avant, il l'avait cependant reconnu coupable des accusations de vol à l'étalage auxquelles il faisait face.

Cette décision venait mettre fin à une saga qui durait depuis presque quatre ans et qui aura coûté à Alain Trudel, 47 ans, son travail de policier à la Sûreté municipale de Québec, lui qui possédait près de 25 ans d'expérience. L'homme qui était en congé sans solde au moment des événements, occupait un poste de directeur adjoint au service de sécurité de l'université Laval.

«C'est un soulagement après ces années difficiles», avait le principal intéressé à la sortie du tribunal. Ce dernier a également dit que pour l'instant, aucune procédure judiciaire n'était prévue contre la Ville de Québec pour son congédiement. «Je vais prendre le temps de regarder la situation comme il faut mais des poursuites ne font pas partie de mes plans pour le moment».

Questionné à savoir s'il croyait avoir été victime d'une vendetta de la part de l'ancien chef de police Normand Bergeron, Trudel a hésité un instant avant de dire: «Vous posez la question, c'est à vous d'y répondre. Vous connaissez toute l'histoire». Il a également demandé aux journalistes de le laisser retourner à sa vie quotidienne et reprendre son travail. Il occupera d'ailleurs un emploi de travailleur social dès lundi prochain.



Alain Trudel

Le 3 novembre 1994, Alain Trudel s'était rendu au magasin La Baie des Galeries de la Capitale et il y avait dérobé une paire d'espadrilles et une paire de chaussures. Sept jours plus tard, pris de remords, il était retourné au commerce pour rembourser le fruit de son larcin prétextant qu'il avait oublié de payer.

Le commerce n'avait pas porté plainte contre lui mais son patron, le chef Normand Bergeron, après l'avoir congédié, avait déposé une plainte au criminel ce qui a mené à l'histoire qui a connu son dénouement mardi.

À l'époque, Trudel avait été blâmé parce que, semble-t-il, les policiers avaient perdu la trace de son arme de service. Selon ce qui a été révélé mardi, l'arme a été retrouvée dans la voûte du Service de police de la Ville de Québec.

Lors des représentations sur sentence, l'avocat d'Alain Trudel, M^e Claude Gagnon, a déposé une pétition signée par 80 personnes qui demeurent dans le même secteur que l'ex-policier à Beauport, pour supporter ce dernier. «Présentement, pour ce genre d'écart, un citoyen ordinaire bénéficierait de façon presque automatique du programme de déjudiciarisation. Il a eu à payer cher une peine qui pour d'autres auraient été passées sous silence», a-t-il expliqué. Le programme de déjudiciarisation s'applique dans le cas de délits mineurs dans but de désengorger les tribunaux et les centres de détention.

L'avocat a également fait valoir le fait que l'accusé avait des problèmes de santé au moment des événements et qu'il souffrait d'un «burn-out». Le procureur de la Couronne, M^e Alain Gaumont, a souscrit aux arguments de son confrère. Il ne s'est pas opposé à une libération.

Le juge Alain Morand a déclaré l'ex-policier coupable des vols parce que selon lui, l'ensemble des faits ne laissait planer aucun doute. Il l'a cependant libéré sans condition, estimant qu'il avait déjà payé très cher sa mésaventure. «L'accusé a déjà été suffisamment stigmatisé si on tient compte des délits», a dit le magistrat. Il a également souligné le fait qu'il s'agissait de son premier vol à l'étalage et que le magasin La Baie n'avait pas porté plainte.

QUÉBEC

Chute d'un camion de 35 tonnes dans un ravin

Tombé en panne au beau milieu d'une pente, un camion de 35 tonnes a fait une chute de plus de 25 pieds dans un ravin, près de la rue Boyer, à Québec, en début de semaine. C'est en essayant de se faire pousser en haut de la côte par un autre véhicule que le camion a quitté la route, emportant avec lui son conducteur. L'homme de 44 ans, qui a subi des blessures au dos et à l'oeil, a dû être hospitalisé à l'Enfant-Jésus. P.G.

TECHNIQUES BUREAUTIQUES

SESSION AUTOMNE 1998

DURÉE: 1 an, 52 semaines
DÉBUT: 26 AOÛT 1998
DIPLOME: ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

La formation en bureautique du Collège Bart ouvre la porte des entreprises à ceux et celles qui aiment le travail de bureau, la comptabilité, l'informatique, la micro-édition, les nouvelles technologies de communication et qui veulent un emploi offrant des possibilités d'avancement. Notre nouveau programme en immersion anglaise maximise les chances d'emploi.

La formation comprend entre autres des cours de:

Windows, Word, Excel, Access, Fortune 1000, comptabilité, français écrit, anglais, rédaction d'affaires bilingue, gestion et organisation de bureau.

Tous les étudiant(e)s sont admissibles aux prêts et bourses, au programme SPRINT et soutien aux bénéficiaires de l'assurance-emploi. SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT



751, côte d'Abraham, Québec
(418) 522-3906



«Ça se parlait fort, hier, sur la terrasse Dufferin, lorsque les fédéralistes en fête ont rencontré un groupe de jeunes contestataires souverainistes.»

FÊTE DU CANADA

Une levée du drapeau contestée

LAURA-JULIE PERREAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le drapeau du Canada s'est levé dans le désordre, hier, sous les yeux de la lieutenant-gouverneure. Un groupe de dix jeunes qui scandaient «Vive le Québec libre!» a tôt fait de réveiller la colère de quelques personnes venues célébrer la fête du Canada sur la terrasse Dufferin.

«William Johnson a dérangé notre fête le 24, on réplique», a lancé Pierre-Luc Bégin, un membre du Mouvement de la libération nationale du Québec (MLNQ) et l'un des organisateurs de la manifestation, en agitant le drapeau vert-blanc-rouge des Patriotes de 1837.

«On trouve ça provocateur cette fête colonialiste dans notre pays, le Québec», continuait Cédric Pinard, 19 ans, aussi membre du MLNQ, section Québec.

À la suite de leurs propos souverainistes, criés au port-voix, quelques altercations verbales opposant les deux clans idéologiques ont escaladé jusqu'à la bousculade vers midi, mais tout est vite rentré dans l'ordre sans l'intervention de la police.

EN ROUTE VERS UN PARTI

À Québec, c'était la première action du MLNQ, le groupe indépendantiste radical fondé en 1995 par l'ex-féliciste Raymond Villeneuve.

Ce dernier, qui avait donné sa bénédiction aux jeunes pour leur initiative partisane, ne s'est pas présenté pour l'événement, mais lors d'une entrevue téléphonique avec le SOLEIL, il expliquait que la même action était à prévoir pour Montréal l'an prochain. «Ça serait pas mal plus radical», a-t-il prévenu.

Le leader du MLNQ, qui compte environ 300 membres selon lui, appréhendé les élections à l'automne. «Un jour, on prendra peut-être la place du Parti québécois. Parfois, un petit groupe de gens prêts à se battre peut faire mieux que 200 000 peureux».

Parmi les revendications de son mouvement, la lutte aux partitionistes, le retour de la loi 101 et la fermeture des frontières à l'immigration priment.

OUTRÉS

Quelques personnes étaient outrées par le désordre causé par les manifestants. «Ils ont eu leur fête le 24. Celle-là, c'est notre fête. On a le droit de venir la fêter en paix. Ces jeunes-là avec les cheveux longs, les bouteilles de bière, ça donne un mauvais portrait du Québec», déplorait Roger Chiasson alors qu'il essayait d'écouter le concert de l'ensemble Roland Martel, enterré par les slogans souverainistes.

Normand Chabot, aussi présent pendant l'incident, était plutôt amusé. «Je trouve ça original, démocratique. On ne verrait jamais ça en Chine», riait-il.

PAS DE GÂTEAU

Le groupe radical avait choisi la remise annuelle du gâteau de la fête du Canada pour leur manifestation, mais, pour la première fois en dix ans, le Château Frontenac a annulé la petite cérémonie.

Nathalie Samson, responsable des communications de l'hôtel, expliquait que c'est la mauvaise température et non pas la protestation qui a forcé l'administration à remettre l'événement à l'an prochain.

GRANDE VENTE DÉMÉNAGEMENT



TENTE RUBY II cour. 224^{99\$} SPÉCIAL 189^{99\$}
TENTE RUBY IV cour. 299^{99\$} SPÉCIAL 254^{99\$}



Sac à dos 25L
courant 74^{99\$}
SPÉCIAL 59^{99\$}



Sac de couchage
Trekker -7°
courant 179^{99\$}
SPÉCIAL 149^{99\$}



3184, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy 658-2742

Montréal
Outaouais
Memphrémagog/Champlain
Saguenay/Lac-Saint-Jean
Fleuve Saint-Laurent

Météo nautique / Météo plages

1 900 565-4000

Répondeur : 95 ¢/minute

«La météo à la source»

Maine
Plattsburg
Cape Cod
Atlantic City
Wildwood
Shediac et plus!



Environnement
Canada

Environnement
Canada

REVITALISATION DE LA RUE SAINT-JOSEPH

Les commissaires font quelques pas de plus

60% du toit du Mail serait démoli et la circulation automobile rétablie



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Pour se concrétiser, les propositions des commissaires se traduiraient en travaux de rénovation de 22 millions \$, un montant qui comprend les 12 à 13 millions \$ nécessaires pour rénover les stationnements du quartier, qui, disent-ils, sont désuets et inadéquats.

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les commissaires chargés d'évaluer le projet de revitalisation de la rue Saint-Joseph sont catégoriques: le toit du Mail centre-ville doit tomber rapidement entre les rues de la Couronne et du Pont, afin de permettre au quartier Saint-Roch de reprendre son souffle.

Dans leur rapport rendu public mardi, les trois commissaires vont donc encore plus loin que ce que la Ville de Québec proposait dans son projet « Rebâtir la rue Saint-Joseph ». Car c'est 60% du toit du mail qui serait ainsi démoli, alors que la Ville envisageait d'enlever le toit seulement jusqu'à la rue de la Chapelle.

« Cette option permet de rétablir la fluidité des déplacements tant à l'intérieur du quartier qu'entre Saint-Roch et Limoilou », ont affirmé les commissaires, après avoir assisté à trois consultations publiques et pris connaissance des 40 mémoires qui leur ont été présentés.

PAS DE RUE PIÉTONNIÈRE

Les trois hommes se rangent par contre du côté de la Ville lorsqu'ils affirment que la rue Saint-Joseph devrait être ouverte à la circulation automobile en direction est. Ils écartent donc la possibilité de construire une rue piétonnière à cet endroit, comme le demandaient certains résidents, mais ne ferment pas la porte à ce que l'artère soit fermée à la circulation lors d'événements spéciaux.

Ils suggèrent aussi que la place de l'Église soit réaménagée et réservée aux piétons et aux cafés-terrasses. Malgré l'opposition de plusieurs commerçants du coin, François Des Rosiers, Claude Belzile et Jean-Yves Roy proposent en outre de faire sauter le toit du mail sur la rue Saint-Dominique et d'y rétablir la circulation automobile dans les deux directions.

Les commissaires admettent que ces travaux de rénovation coûteraient plus cher que prévu à la Ville de Québec et avancent le chiffre de 22 millions \$.

montant comprend toutefois les 12 à 13 millions \$ qui seraient nécessaires pour rénover les stationnements du quartier, qui sont désuets et inadéquats, disent-ils.

La Ville avait jusqu'à maintenant prévu un montant de 7 millions \$ pour le projet de réfection de la rue Saint-Joseph, sans compter le coût de reconstruction des stationnements.

UNE FONCTION HUMANITAIRE

Contrairement à la Ville de Québec dans son projet initial, les commissaires ont par ailleurs insisté énormément sur l'importance de trouver une solution de rechange à la fonction humanitaire qui caractérise le mail. Car si le toit est enlevé, plusieurs personnes défavorisées se retrouveront carrément dans la rue.

Afin d'éviter de causer un tort irréparable aux itinérants du quartier, les commissaires proposent que la Ville se penche sur cette problématique avec la Table de concertation sur l'itinérance de Québec et les organismes du milieu.

Une évaluation financière des besoins devrait être faite dans les plus brefs délais et des demandes de financement devraient être acheminées aux gouvernements fédéral et provincial, arguent les commissaires.

« Le problème social est important,

mais ne semble pas insoluble. Si on n'a pas trouvé de solutions avant, c'est peut-être parce qu'on ne s'était jamais penché sur ce problème de façon sérieuse. Mais aujourd'hui, il faut prendre le taureau par les cornes », a soutenu le président de la commission, François Des Rosiers, lors d'une conférence de presse.

UN QUARTIER EN VIE

Les commissaires ont aussi endossé le concept « festival » envisagé par la Ville pour redonner vie au quartier. Ce concept, qui a été décrit lors des consultations publiques, vise à attirer une nouvelle clientèle touristique en offrant des divertissements différents et originaux.

« Il pourrait y avoir des cafés-restaurants à caractère exotique, des cafés Internet, des cinémas et des arcades. Je crois que le problème, c'est que les gens ont mal compris le concept que voulait développer la Ville. Il faudrait qu'il soit mieux expliqué », a avancé M. Des Rosiers.

Pour ce qui est de la phase II de la rénovation de la rue Saint-Joseph, les commissaires proposent d'attendre un peu, de prendre une pause avant d'enlever complètement le toit du mail. « Mais il faudra rénover cette partie du mail et les 50 000 \$ prévus par la Ville à cet égard sont insuffisants », a soutenu le président de la commission.

La Ville de Québec n'a pas voulu réagir trop vite à la publication de ce rapport, se donnant quelques jours pour analyser son contenu. Le maire Jean-Paul L'Allier a en effet indiqué, par voie de communiqué, qu'il préférerait attendre avant de prendre position sur la pertinence d'enlever le toit du mail jusqu'à la rue du Pont.

Attendre avant d'enlever le toit en entier

Vente d'ouverture

Boutique **Matelas Beaux Rêves**

Ensemble matelas et sommier 54 po
Légende de Ther-A-Pedic **699\$**

Avec tout achat de 500\$, obtenez un ensemble de draps en Percale

TOUTES TAXES INCLUSES sur tous nos matelas*

Achetez un ensemble matelas et sommier Légende de Ther-A-Pedic et recevez **GRATUITEMENT** un vélo (Une valeur de 199\$)

MEUBLES CHRISTIAN GAUDET
820, boul. Charest Ouest, Québec 681-4200

ÉCONO-JEANS

est à la recherche d'un associé travaillant avec un capital minimal de 50 000\$ pour acheter la bâtisse et travailler dans le commerce (2600 pi ca).

3655, boul. Hamel O.
840-2868 - 871-2821

loto-québec résultats

Banco	Quotidienne
Tirage du 98/06/30	Tirage du 98/06/30
08 14 26 30 32	3 4
33 34 35 36 38	074 2708
39 40 42 43 45	Extra
49 54 58 61 67	Tirage du 98/06/30
	NUMÉRO: 669978

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉGA JOURNÉE

Rêves d'Enfants

Samedi 4 juillet de 9 h à 16 h
AU MANOIR DU LAC DELAGE

LES MINI SPICE GIRLS
RONALD MC DONALD
DEFILÉ DE MODE CRÉADICI
MAGIE JACQUES SIMARD

Les Mini Spice Girls

ENTRÉE GRATUITE

SPECTACLES • MAGIE • PROMENADES EN CANOT, PÉDALO ET SURFBIKE • TOURS DE PONTON SUR LE LAC
• DÉFILÉ DE MODE POUR ENFANTS • JEUX GONFLABLES
• CLOWNS SCULPTEURS DE BALLONS • FERME D'ANIMAUX
• TOURS DE PONEY • DÉMONSTRATION DE GYMNASTIQUE ET D'ARTS MARTIAUX • JEUX D'ADRESSE • ESCALADE
• ANIMATION • MASCOTTES • MINI-GOLF
• CHANSONNIER • MAQUILLAGE

TIRAGE : GROS LOT D'UNE VALEUR DE 500 \$
Billets en vente au coût de 2 \$ dont tous les profits iront à la Fondation Rêves d'enfants.

Durant cette journée le rêve de Sébastien, 6 ans sera réalisé.

Tous les profits provenant de la vente de nourriture sur le site, iront à la réalisation du rêve d'un enfant. Pour l'occasion, le trio "hot dog", sac de croustilles et liqueur sera vendu au bas prix de 2 \$.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

10 h 00 : Démonstration de gymnastique par la troupe FLEXIGYM
10 h 30 : Démonstration d'arts martiaux par le club D'AIKIBUDO Chrls.
11 h 00 : Spectacle de magie avec Jacques Simard
11 h 30 : Spectacle avec les Mini Spice Girls et séance d'autographes
12 h 00 : Spectacle avec le chansonnier GASTON GIROUX
13 h 00 : Démonstration de gymnastique par la troupe FLEXIGYM
13 h 30 : Spectacle de RONALD MC DONALD
14 h 00 : Défilé de mode pour enfants par la maison CRÉADICI
14 h 45 : Spectacle avec les Mini Spice Girls et séance d'autographes
15 h 45 : Tirage du gros-lot de 500 \$

En cas de pluie les activités auront lieu à l'intérieur.

COLLABORATEURS

LES MINI SPICE GIRLS
AGENCE GIRAFE
ARMÉE CANADIENNE
PIERRE SIMARD
GASTON GIROUX
CHANT-Ô-FÊTE
GRISMASQUE
TOUR EIFFEL
FLEXIGYM
PROLUDIK
IMAX

LE SOLEIL
TQS

CITF ROCK DÉTENTE 107.5
DISCOTHÈQUE CONCERT PLUS
PARMALAT CANADA
GODZILLA COMMUNICATION
RESTAURANTS MC DONALD
GALERIES DE LA CAPITALE
AIKIBUDO CHARLESBOURG
FERME BENOÎT HAMEL
MAGIE FANTASTIQUE
CRÉADICI

LE MANOIR DU LAC DELAGE
La Fondation Canadienne Rêves d'Enfants

40, Avenue du Lac, Lac-Delage 848-2551 1-800-463-2841

AILES

LES AILES DE LA MODE

24,99\$

Courant 44,95\$

Cet indispensable pull à manches courtes pour femme, de notre collection maison, sera parfait avec vos tenues d'été. Offert en dix couleurs.

Jusqu'à 50% de réduction

Profitez-en sur les vêtements et accessoires pour femme, homme et enfant ainsi que sur les trouvaillles déco du coin Maison & Campagne.

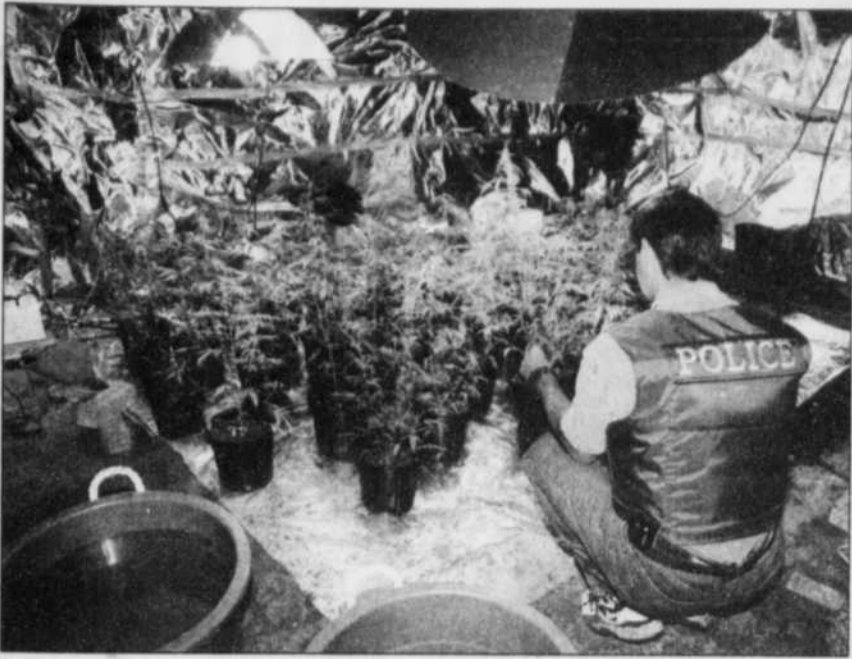
Marchandise sélectionnée.

MAIL CHAMPLAIN CARREFOUR LAVAL PLACE STE-FOY

LA SAISON DES SOLDES

JE SUIS UNIQUE

PLACE Ste-Foy



Murs réflecteurs, minuterie, air climatisé...

Des pros du pot

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Vers 14h, hier, au 101, rue Lesage, la police de Québec a saisi 40 plants de marijuana dans un hangar et a procédé à l'arrestation d'un homme de 32 ans et d'une femme de 22 ans. Selon les forces policières, la plantation, dont la valeur est évaluée à environ 15 000 \$, n'avait rien d'une installation d'amateurs.

Murs réflecteurs, minuterie, air climatisé: tout était en oeuvre pour la culture en pot de la plante illégale. Au moment de la perquisition, les plants mesuraient moins d'un mètre.

« Ils avaient les équipements nécessaires pour faire une grosse production », précise Lyne Jacques, responsable des relations publiques de la police de Québec, en pointant aussi le matériel détenu dans le hangar qui aurait pu servir à la culture hydroponique de la marijuana. Au dire de l'enquêteur, ce genre d'installation est rare.

Selon les voisins, les deux suspects, qui ont été libérés plus tard dans la journée, habitent l'appartement situé

au deuxième étage d'une maison contiguë au hangar. La date de leur comparution au palais de justice était encore inconnue au moment de la publication.

Quelques passants qui épiaient la scène se disaient surpris de voir une telle opération dans le quartier Notre-Dame-de-la-Pitié. « Je n'avais jamais entendu parler de trafic dans le coin », lançait une résidente du quartier.

C'est une enquête conjointe entre Macadam et la Répression anti-motards (RAM) qui a permis à la police d'effectuer la saisie d'hier. Pour l'instant, il n'y a pas lieu de croire que la plantation est reliée à un réseau.

SAISIE À CHARLESBOURG

À Charlesbourg, vers 2h la nuit précédente, une vérification de routine dans une automobile a permis aux policiers de saisir de la drogue et d'arrêter deux individus dans la vingtaine. Les suspects, qui ne sont pas originaires de la région de Québec, comparaitront aujourd'hui à Québec. L'un d'eux fait déjà face à une accusation de possession de drogue.

Réseau de voleurs et de trafiquants démantelé



Les perquisitions, menées dans la nuit de lundi à mardi, ont permis de retrouver une grande quantité d'objets volés.

Le chef: un jeune de 17 ans

PATRICE GAUDREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Sept perquisitions à Québec et une à Beauport ont permis à la Sûreté municipale de Québec de démanteler un réseau de vols par effraction et de trafic de stupéfiants qui aurait été sous la gouverne d'un jeune homme de 17 ans, jusqu'alors inconnu des policiers.

En plus d'une importante quantité d'objets volés la semaine dernière dans le quartier Limoilou, à Québec, les agents ont saisi pour quelque 10 000 \$ de cocaïne, dans la nuit de lundi à mardi. Six autres individus, âgés entre 16 et 45 ans, ont également été arrêtés au terme de l'enquête amorcée en avril.

Les six personnes impliquées, dont deux mineures, auraient commis une série de vols dans des résidences de Québec pour le compte du jeune homme de 17 ans. Selon la porte-parole de la SMQ, l'agente Darie Bertrand, ces

vols auraient été commis pour rembourser des dettes reliées à la consommation de stupéfiants, contractées auprès de l'adolescent.

Le réseau a attiré l'attention des policiers en avril, à la suite d'une série d'explosions de cocktails Molotov dans le quartier Limoilou. Pour les enquêteurs de la SMQ, au moins cinq incidents de ce genre pourraient être reliés au réseau en question, qui ne semble pas être associé aux groupes criminalisés.

Perçu comme la tête dirigeante du réseau, l'adolescent de 17 ans devra

répondre à des accusations de trafic de stupéfiants et d'incendie criminel. Pour ce qui est des six autres individus arrêtés dans l'opération, les accusations vont du recel à la possession de stupéfiants.

IMPORTATION DE COCAÏNE

Suivant des informations recueillies par leurs collègues de Québec, à l'effet que le jeune trafiquant attendait des stupéfiants en provenance du Costa Rica, des agents du SPCUM, de la GRC et des douanes ont procédé, dimanche soir, à une importante saisie de cocaïne à l'aéroport de Dorval.

Deux Québécoises, âgées de 23 et 27 ans, ont ainsi été arrêtées aux douanes montréalaises avec quatre bouteilles contenant un mélange de rhum et de cocaïne. Une fois leur contenu distillé, les bouteilles auraient pu donner jusqu'à un kilo de cocaïne pure chacune, soit l'équivalent de 400 000 \$.

LA MALBAIE

Ouverture du pont temporaire

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — Le ministère des Transports a finalement tenu parole, devançant même son échéancier de quelques heures pour l'ouverture du pont temporaire enjambant la rivière Malbaie, à la hauteur de La Malbaie. Depuis mardi en milieu de journée, tant les véhicules lourds que les automobilistes et les piétons, peuvent emprunter la structure qui n'oblige plus aux fastidieux détours sur des routes rurales pour aller traverser à Clermont.

« Nous avons pratiquement travaillé jour et nuit, sept jours sur sept, pour pouvoir respecter l'échéancier du 1^{er} juillet », faisait observer hier un porte-parole de Transports Québec, M. Claude Parent. À l'horaire serré s'ajoutaient des contraintes environnementales, puisque la montaison du saumon obligeait les travailleurs à cesser tous les travaux dans le lit de la rivière à marée montante.

Le pont Leclerc est fermé à toute circulation depuis le 15 juin. L'érection d'un batardeau a provoqué l'érosion des sols sous le pilier central et le tablier s'est affaissé de quelques centimètres.

Conscient des énormes problèmes de circulation occasionnés par un détour de 10 km sur des routes rurales, le ministère a dégagé 400 000 \$ pour la construction de ce pont temporaire en aval de l'ancien pont. La structure de 10 mètres de large est composée de poutrelles d'acier sur lesquelles ont été posés des dormants de bois. Elle devrait pouvoir accueillir tant les camions lourds que les véhicules de promenade. « Nous avons dû adapter le design en fonction des matériaux disponibles », souligne M. Parent.

Ce pont devrait tenir le coup jusqu'au milieu de l'automne. La première travée du nouveau pont en construction depuis mars devrait être carrossable au début d'août, mais les responsables du ministère ne savent pas encore si, comme prévu, ils y dirigeront immédiatement la circulation. L'autre travée de ce pont à quatre voies sera livrée à la fin d'octobre. Le projet est de 4 millions \$.

L'entrée en service du pont temporaire contribue à diminuer la pression sur le ministère des Transports qui paraît mal dans cette affaire. Les responsables touristiques de Charlevoix et de la Côte-Nord font des pieds et des mains pour rassurer la clientèle, à l'orée d'une saison qui s'annonce exceptionnelle. En été, de 10 000 à 12 000 véhicules en moyenne empruntent cette section de la 138.

Le nouveau sera prêt à l'automne

Des sous pour les parcs



Le Québec investit 2 millions \$ pour améliorer les équipements des parcs de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins. Cet argent permettra à ces deux parcs « de se refaire une beauté », a déclaré, lundi, le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin en remettant son chèque au directeur du parc de la Jacques-Cartier, Alain Hébert. Dans la Jacques-Cartier, l'argent servira à stabiliser sur 18 km le talus bordant la route de la vallée, à améliorer les services d'hygiène publique et à reconstruire belvédères et escaliers au mont du lac des Loups. Dans les Grands-Jardins, la route principale sera améliorée à la hauteur du lac à Poux, un bâtiment communautaire sera construit au camp des bénévoles et un camp historique sera remis en état. Ces 2 millions \$ font partie d'un programme d'investissement de 35 millions \$ sur trois ans dans l'ensemble des parcs québécois.

L'avocat de la STCUQ réplique au juge Beaudry

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Le procureur de la STCUQ maintient, dans une lettre adressée au juge retraité René Beaudry, avec copie aux médias, qu'il a compris d'un déjeuner-rencontre avec le juge qu'il pourrait assumer ses fonctions et contre-interroger ceux du syndicat, selon les règles habituelles. La missive se veut une réponse aux propos que le commissaire-enquêteur a livré au SOLEIL, il y a quelques se-

maines. M. Beaudry affirmait qu'il n'y avait jamais eu d'entente sur la procédure d'assermentation.

Il y a bien eu entente, selon l'avocat de la STCUQ, M^{re} William Noonan, car « les procureurs (du syndicat et de la STCUQ) ont déclaré aux médias que leurs témoins seraient assésmentés. De telles déclarations (...), faites suite à ce déjeuner-rencontre, l'ont été en raison de cette entente, sans quoi (elles) n'ont aucun sens ».

Lors de ce même déjeuner-rencontre, qui a eu lieu le 21 avril dans un hô-

tel de Québec, M^{re} Noonan affirme avoir aussi compris qu'il pourrait contre-interroger les témoins pour faire « expliquer des réponses vagues, confuses et incomplètes ou encore (...) les confronter avec d'autres éléments de preuve qui contredisent leur témoignage ».

L'avocat avoue mal comprendre les reproches que le juge lui fait, via les médias, sur son attitude dans ces contre-interrogatoires alors que la STCUQ « a été sans fondement et gratuitement accusée (...) d'être criminel-

le, de mentir, de dénigrer des faussetés et de jouer avec la vie du public (et que ces) accusations ont été grandement atténuées et nuancées grâce aux contre-interrogatoires ».

INTIMIDATION

Enfin, M^{re} Noonan répète que des gestes d'intimidation ont été posés malgré le déni apporté par le juge Beaudry, dans l'entrevue citée. Il rappelle qu'un superviseur en a été victime à la suite de son témoignage devant le commissaire aux incendies et que lui-

même a été l'objet d'une tentative d'intimidation, faite par un syndiqué, durant une visite au garage de la STCUQ. Le commissaire Beaudry dirigeait cette visite.

Le procureur conclut qu'il est heureux que le juge ait observé, en entrevue, que le dépôt d'une action en cour n'affectera pas son enquête. Les deux choses sont « totalement distinctes », estime M^{re} Noonan. Le recours au tribunal vise à trouver des coupables alors que ce n'est pas l'objectif de l'enquête du juge, écrit-il.

Tonneau épouvantable !



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

Trois automobilistes ont eu peur, mardi après-midi, lorsqu'ils sont entrés en collision au coin du boulevard Sainte-Anne et de la rue D'Estimauville à Beauport. Après l'impact, l'une des voitures a fait quelques tonneaux. Les pompiers ont dû utiliser les mâchoires de vie pour secourir l'automobiliste coincé à l'intérieur de sa voiture. La victime a été conduite à l'Enfant-Jésus, mais ne souffre que de blessures légères.

Patience sur les routes

De nombreux chantiers vont ralentir la circulation

VALÉRIE MICHAUD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Cet été, la patience sera de mise sur les routes de la région de Québec, car de nombreux chantiers causeront des entraves à la circulation entre les rives nord et sud.

Sur la Rive-Sud, d'importants travaux de reconstruction du pont enjambant la rivière Etchemin en direction est seront effectués du 13 juillet à la mi-octobre. Le pont sera fermé à partir du 17 juillet et ce, jusqu'à la fin des travaux. Il sera possible de contourner le chantier en empruntant la route 132, la route des Îles ou la route 175. L'utilisation de la traverse Québec-Lévis sera également recommandée.

Pour une deuxième année, des tra-

voux seront entrepris sur le pont de Québec où le renforcement d'éléments en acier causera la fermeture de voies en alternance jusqu'au début du mois d'octobre.

Du 6 juillet au 15 novembre, le viaduc de l'autoroute Henri-IV, au-dessus du boulevard Champlain sera réparé. De même, la bande centrale de l'échangeur nord jusqu'au pont Pierre-Laporte ainsi que divers travaux au carrefour du boulevard Champlain seront effectués, le tout, afin

d'accroître la sécurité des usagers. Les travaux se dérouleront de façon continue jusqu'à la mi-novembre. Durant ce temps, la bretelle Champlain/Henri-IV nord, de même que celle en provenance de l'autoroute Duplessis et du boulevard Laurier seront fermées. La circulation se fera via l'avenue Des Hôtels.

Au total, le ministère des Transport investira plus de 70 millions \$ dans l'entretien, l'amélioration et le développement du réseau routier dans la région de Québec. Afin de réduire les inconvénients que pourront occasionner les chantiers, le ministère informera les usagers des travaux en cours via la ligne Info-travaux (418) 648-7766 et son site Internet <http://mtq.gouv.qc.ca/Travaux>.

Québec 2010 lance un appel à tous

L'organisme a besoin de 30 000 bénévoles

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Québec 2010 lance une campagne de recrutement de bénévoles pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver, espérant réunir ainsi pas moins de 30 000 personnes autour de ce projet.

Entouré des représentants du Carnaval de Québec, du Festival d'été international de Québec et des Fêtes de la Nouvelle-France, le président du comité, Fernand Labrie, s'est dit confiant, mardi, de pouvoir atteindre son objectif sans problème. Les trois organismes ont d'ailleurs assuré que leurs propres bénévoles seraient sollicités pour participer à l'organisation de Québec 2010.

Par la même occasion, les dirigeants de ces trois événements ont annoncé qu'ils appuyaient sans retenue la candidature de Québec aux Jeux olympiques. Le Festival d'été promet donc de s'occuper du volet culturel de l'événement, et le Carnaval de Québec envisage de prolonger ses festivités jusqu'à la fin des Olympiques et d'animer les foules sur les plaines d'Abraham.

Du côté des Fêtes de la Nouvelle-France, on a déjà décidé d'ajouter une nouvelle activité à l'horaire, cette année: la Classique des coureurs des bois. Cette course sera destinée aux gens d'affaires, qui s'affronteront en équipe dans un contexte à la fois sportif et historique.

Le comité organisateur des Jeux a en outre annoncé que certaines entreprises de transport avaient accepté de «pavoiser aux couleurs de Québec 2010». Le logo officiel de la candidature de Québec sera donc apposé sur la flotte d'avions d'Air Alliance, sur les autobus d'Autocars Dupont et sur le Louis-Jolliet.



Le Dr Fernand Labrie dit pouvoir atteindre l'objectif sans problème.

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, Robert Perreault, incite d'ailleurs toutes les entreprises de la région à faire de même.

M. Labrie ne pouvait toutefois pas dire, mardi, si les souvenirs vendus par le Carnaval, le Festival d'été et les Fêtes de la Nouvelle-France

allaient aussi être marqués du sceau de Québec 2010.

Le Carnaval, le Festival d'été et les Fêtes de la Nouvelle-France apportent leur aide

ERRATUM

Dans l'annonce de Cartier Pontiac Buick GMC Itée parue le 25 juin 98, une erreur s'est glissée dans le prix du Yukon 1997, modèle SLT 4 portes 4x4. On aurait dû lire 38 995\$ au lieu de 34 995\$. Rabais de 4000\$ et prix spécial 34 995\$.

Nous sommes désolés des inconvénients.



MISE AU POINT

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans la publicité de l'Agence de voyages Sears du samedi 27 juin 1998. L'inscription aurait dû se lire: départ le 5 juillet, Royal Decameron, Puerto Vallarta.

Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu causer.



loto-québec résultats

649 Tirage du 98/07/01
09 12 25 31 36 48
Numéro complémentaire: 39

49 Tirage du 98/07/01
08 11 25 32 37 38
Numéro complémentaire: 09

GAGNANTS	LOTS	1 000 000,00\$
6/6	0	1 000 000,00\$
5/6+	0	50 000,00\$
5/6	18	500 \$
4/6	927	50 \$
3/6	15 768	5 \$

Ventes totales: 469 309,00 \$

Banco Tirage du 98/07/01
02 04 08 13 16
18 21 24 26 28
34 40 42 44 53
54 56 59 69 70

Extra Tirage du 98/07/01
NUMÉRO 076934

Quotidienne Tirage du 98/07/01
3 4
528 7538

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

VENIE JOURS D'ÉTÉ



Les tee-shirts contemporaine **29.95**
régulier jusqu'à 75.00*

Choix d'encolure ronde, V, carrée, forme cardigan, tunique, ajustée, en coton, coton piqué, côtelé, stretch, viscose-lycra. Tailles et coloris assortis.

Les chemisiers contemporaine **29.95**
régulier jusqu'à 75.00*

Des chemisiers en lin et aussi en soie, coton, denim, viscose. Styles tuniques, ajustés, sans manches. Coloris unis, rayures, fleurs ou carreaux variés. Tailles assorties.

Les pulls coton tricot côtelé **19.99**
régulier 39.95*

Choix de pulls manches courtes, encolure ronde, col montant ou johnny, en tricot pur coton fines côtes. Couleurs et grandeurs assorties.



La robe soie florale signée Ralph Lauren **199.95**
régulier 295.00*

Une superbe pièce de notre collection Lauren. Pure soie, entièrement doublée, forme virevoltante ajustée à la taille. Fleurs en rose pastel sur fond vanille. 4 à 12.

Les pantalons contemporaine **49.95**
régulier jusqu'à 125.00*

Styles avec, sans plis, coupe jeans et le pantalon capri, le style mode de l'été. Coton, coton stretch, viscose, lin et viscose. Coloris unis, rayures, carreaux. Tailles variées.

Les bas jambes nues contemporaine **4.39**
régulier 5.50*

Rabais de 20% sur notre bas-culotte exclusif, en nylon et lycra 15 deniers, culotte et pointes renforcées, en teintes naturelles comme un bronzage clair au plus foncé.



Le gilet tricot ajouré **39.95**
régulier 55.00*

Notre exclusivité, tricot pur coton, boutons nacrés, à superposer en coloris de bleu ciel, marine, vert pomme, jaune beurre. P.m.g.tg.

Les robes contemporaine **49.95**
régulier jusqu'à 120.00*

Des robes longues coupées spécialement pour nous, en soie piquée, taille empire, manches courtes. Noir expresso, rubis, p.m.g. dans le groupe.

Les casquettes de soleil **3.99**
régulier jusqu'à 8.00*

Des casquettes pur coton, idéales pour se protéger du soleil, à choisir en noir, blanc, en tons naturels ou acidulés. Taille unique.

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

Nouvelles heures d'affaires Vieux-Québec seulement, ouvert de 9h30 à 21h du lundi au samedi inclusivement, le dimanche de 12h à 17h. Stationnement gratuit 2 heures.

*LE PRIX RÉGULIER SIMONS LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

PROFITEZ-EN!

AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT

De vraies économies dans tous nos rayons!

UN AN
SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS
ET TOUS LES PRODUITS ÉTIQUETTE VERTE

1999
Sur TOUT ACHAT de 300\$ et plus
à prix régulier

RABAIS GÉANTS SUR GRANDS ÉCRANS!

jusqu'à 800\$ de RABAIS

SÉLECTION INCROYABLE
SONY • RCA • JVC
ZENITH • HITACHI
PIONEER • TOSHIBA

Certains modèles en vente peuvent être des démonstrateurs ou des fins de ligne.

A partir de **1298⁸⁸**

Sur tous nos GRANDS ÉCRANS
Détails en magasin.

LIVRAISON LOCALE GRATUITE

ZENITH modèle **Nouveau**



TÉLÉVISEUR STÉRÉO

- Stéréophonie MTS
- Menu à l'écran trilingue
- Tube haut contraste ZDC™
- Capacité de décodage pour multilinguisme (ICD)

499⁹⁹ Z27A110

SONY



Trinitron

TÉLÉVISEUR TRINITRON

- Tube Trinitron 27"
- Filtre en peigne numérique
- Sonorité «Matrix surround»

799⁹⁹ S27540

SHARP NOUVEAU MODÈLE **99**



TÉLÉVISEUR AVEC «EQUISOUND»

- Image sur image
- 800 lignes de résolution
- Contrôle à distance lumineuse
- Entrée S-védo

999⁹⁹ S32540

MEGA TÉLÉ
CINÉ MAISON

Canon



CAMÉSCOPE 8 mm

- Zoom optique 16x
- Mise au point Flexizone™ AF/AE
- Vision noir et blanc
- Effets numériques/ Tirage intégrés

499⁹⁹ C170

200\$ de RABAIS

Xtreme Certifié ISO-9002

Processeur	Mémoire	Disque rigide	CD ROM	Fax/modem
266MHz	32Mo	3,2Go	32X	56K

XTREME PC Pentium II 266MMX

- Processeur : Pentium II-266MMX, mémoire : 32Mo
- Disque rigide : Western Digital 3,2Go
- CD-ROM 32X
- Mini Tour : Fax-Modem 56K, ATI 3D Expression 2Mo, extensible à 4Mo
- Windows 95 v. française.

1599⁹⁹ E2001

Moniteur vendu séparément.

Microsoft Mise à jour en français

WINDOWS 98

- CD-ROM
- Enrichissez votre expérience PC
- Un successeur exaltant à Windows 95 :
 - Meilleur travail
 - Meilleur jeu
- Productivité améliorée et jeux plus excitants avec des graphiques 3D plus rapides

PRIX FANTASTIQUE EN MAGASIN

MOFFAT MZ202XVW



CADEAU SURPRISE GRATUIT

LAVE-VAISSELLE

- Blanc sur blanc
- 5 programmes/8 options
- 2 boutons

BLANC SUR BLANC

399⁹⁹

White-Westinghouse W18CSG



CADEAU SURPRISE GRATUIT

RÉFRIGÉRATEUR 18 pi. cu.

- 2 clayettes coulissantes en fil, réglables
- 2 bacs à légumes (pour contenant de 1 gallon)
- 2 bacs à légumes blancs
- Moules à glaçons
- Portes réversibles

BLANC SUR BLANC

699⁹⁹

MOFFAT M1040/333



LAVEUSE

- Cuve très grande capacité
- 4 programmes de lavage
- 2 niveaux d'eau

SÉCHEUSE

- Très grande capacité
- 3 programmes de séchage

CADEAU SURPRISE GRATUIT

BLANC SUR BLANC

799⁹⁹

CLIMATISEURS

GoldStar Carrier Danby



à partir de **299⁹⁹**

PIONEER



25 CD **200\$ de RABAIS**

MINI SYSTÈME AUDIO

- 100 watts x 2
- Lecteur à tiroir de 25 disques
- Double cassette
- 2 haut-parleurs

HAUT-PARLEURS ARRIÈRE INCLUS

499⁹⁹ P354

JVC NOUVEAU MODÈLE **99**

CHANGEUR ROTATIF DE 5 CD J154

- Lecture et remplacement sur n'importe quel des 4 disques
- Convertisseur 1 bit
- Sortie pour écouteurs avec contrôle de volume

PLATINE À DOUBLE CASSETTE J254

- Double mécanisme à inversion automatique
- Lecture en continu de 2 cassettes
- Dolby HX-Pro
- Réduction de bruit Dolby B/C

RÉCEPTEUR DOLBY DIGITAL PRÊT POUR AC-3 J564

- 5 x 100 watts
- Ambiphonique Dolby Pro-Logic
- Sortie haut-parleur ultra-grave
- Télécommande multimarques audio/vidéo

ENCENTES POUR LE CINÉMA MAISON J333

- Subwoofer actif 8" de 90 watts
- Haut-parleurs central + 4 satellites

MEUBLE INCLUS

1499⁹⁹ J564PKG

*Sur produits à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Certains modèles en vente peuvent être des démonstrateurs ou des fins de ligne. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 15 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <p>QUÉBEC</p> <p>PLACE LEBOURGNEUF</p> <p>5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500</p> <p>CENTRE COMMERCIAL LAFLECHE
625, boul. Lafleche, BAIE-COMEAU
(418) 589-5155</p> | <p>LÉVIS</p> <p>LES GALERIES CHAGNON</p> <p>300 Côte du Passage (418) 835-5500</p> <p>GALERIES DE LA CAPITALE
5401, Des Galeries, QUÉBEC
(418) 622-0754</p> | <p>CHICOUTIMI</p> <p>394 boul. Des Saguenéens</p> <p>(418) 698-3940</p> <p>PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Wilfrid-Hamel, QUÉBEC
(418) 529-1740</p> | <p>SAINTE-FOY</p> <p>PLACE SAINTE-FOY</p> <p>2450, boul. Laurier (418) 653-2450</p> <p>CENTRE RIVIÈRE-DU-LOUP
298, boul. Thériault, RIVIÈRE-DU-LOUP
(418) 862-2269</p> <p>PLACE DE VILLE
700, boul. Laure, SEPT-ÎLES
(418) 962-8688</p> <p>CARREFOUR SAINT-GEORGES
8585, boul. Lacroix, St-Georges de Beauce
(418) 228-2425</p> |
|---|---|---|---|

FESTIVAL FOLKLORIQUE DES ENFANTS DU MONDE

À pas de géant

Le grand voyage des enfants de Bouriatie

VALÉRIE MICHAUD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour beaucoup de troupes étrangères, participer au Festival folklorique des enfants du monde est un projet de grande envergure, tant par la distance à parcourir que par l'argent à amasser. Comme c'est le cas cette année pour les enfants de Bouriatie, le succès de l'entreprise tient parfois à un fil.

Originaire d'Oulan-Oudé, la capitale de la République de Bouriatie, au sud-est de la Sibérie, l'ensemble folklorique Ouyan-Bélig a dû faire des pieds et des mains pour venir présenter sa culture aux gens de Québec. Dans une lettre aux organisateurs du festival, Natalia Chamchourina, du Centre russe d'art et de folklore, raconte que « la vie du peuple de Bouriatie est très dure et (que) ses enfants de talent sont presque tous issus de familles peu aisées ».

Olga Voron, l'interprète de la troupe, ajoute que dans les provinces russes comme la Bouriatie, bien des gens n'ont pas reçu leur salaire (qui est en moyenne de 150 \$ par mois) depuis longtemps. Organiser un voyage au Canada coûtant 2000 \$ par personne pour 22 jeunes danseurs, leurs musiciens, professeurs et accompagnateurs frise donc l'utopie.

L'invitation du Festival folklorique des enfants du monde est parvenue à l'ensemble Ouyan-Bélig, via le Centre russe d'art et de folklore, il y a deux ans. À partir de ce moment, les professeurs et les parents des enfants se sont mis à chercher des commanditaires pour financer le voyage. Ils ont contacté la radio et les journaux pour faire passer leur message : aidez-nous à présenter notre culture.

Le 14 mai, M^{me} Chamchourina écrivait : « Nous recueillons l'argent pour payer leurs frais de transport à grand-



Les enfants de l'ensemble bouriate Ouyan-Bélig ont fasciné les spectateurs mardi après-midi sur la Grande Scène de Place Festival où ils se produiront à nouveau aujourd'hui à 19h.



Les danses colorées de la troupe Ouyan-Bélig rappellent les cultures russe et asiatique.



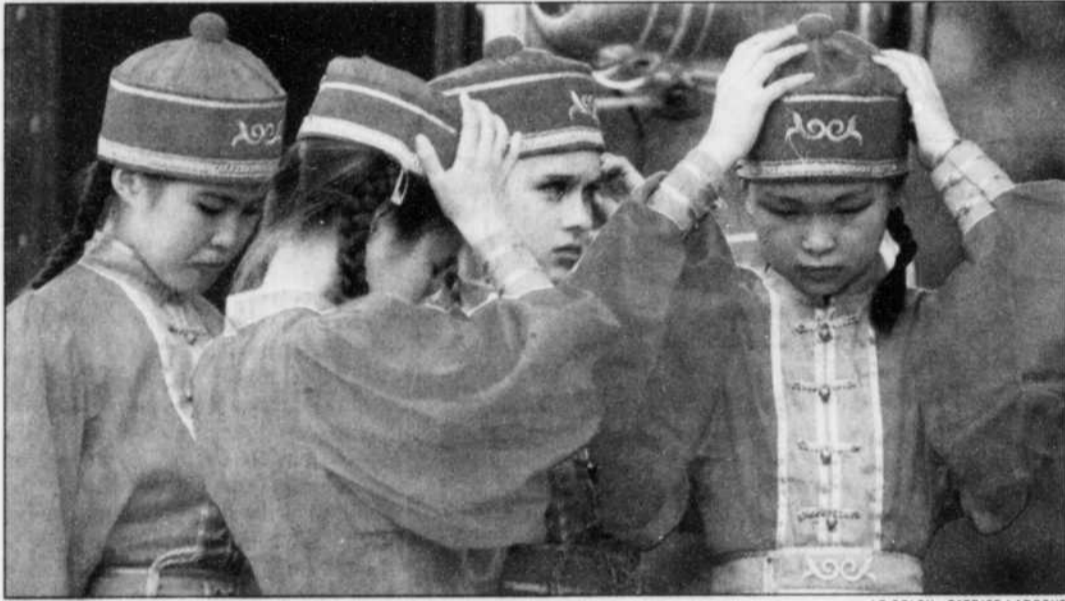
peine, car les billets d'avion d'Oulan-Oudé (aller-retour) coûtent aussi cher que les billets d'avion pour le Canada ». Ce n'est qu'une semaine avant l'ouverture du festival que tout l'argent nécessaire au voyage a été amassé.

Visas en mains, la troupe Ouyan-Bélig a entrepris un long périple vers le Canada. Sur les rives du lac Baïkal,

une partie des enfants est montée à bord du train transibérien pour un trajet de quatre jours jusqu'à Moscou. Les autres ont pris l'avion pour atteindre la même destination, six heures plus tard. À partir de Moscou, neuf autres heures de vol se sont écoulées avant que la troupe n'atteigne Montréal.

Depuis leur arrivée, les enfants de la

troupe Ouyan-Bélig, qui appellent désormais leurs hôtes « leurs papas et leurs mamans canadiens », s'émerveillent sans cesse, comme l'indique leur professeur de danse, Bair Tsy Dy Pole. D'ailleurs, l'émerveillement est partagé, car leurs danses colorées rappelant les cultures russe et asiatique font pousser bien des oh ! et des ah ! aux spectateurs...



En scène!

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

DÉCOUVREZ



NOUVELLES TENDANCES COULEURS

Nous vous offrons le meilleur rapport qualité-prix. Nous le garantissons.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.,
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette,
Québec, 681-0171

**LA GALERIE
DU MEUBLE**

DÉCORATION INTÉRIEURE

www.lagaleriesdumeuble.com
1 800 463-2277

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette,
Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy,
Lévis, 838-9982

KINSMEN



* Juillet 1998
Conditionnel à l'approbation
du crédit. Avance de 30%
Conditions en magasin.

Heures d'ouverture: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h.
Samedi 9h à 17h. Dimanche fermé jusqu'au 26 juillet inclusivement.

Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

SOLDES DE JUILLET SUR LA PROMENADE SOLDES DE JUILLET SUR LA PROMENADE

DU 2 AU 12 JUILLET

LES SOLDES
DE **JUILLET**
SUR LA PROMENADE

PROFITEZ DES RABAIS EXCEPTIONNELS

JUSQU'À **70%**

OFFERTS SUR LA MARCHANDISE
DE SAISON

Stationnements intérieurs gratuits



**PLACE
de la CITÉ**

SUR LA PROMENADE SOLDES DE JUILLET SUR LA PROMENADE SOLDES DE JUILLET SUR LA PROMENADE

LE QUÉBEC LE CANADA

HARCÈLEMENT SEXUEL DANS L'ARMÉE

Baril savait

Un capitaine prétend l'avoir avisé des allégations contre le colonel Labbé

TORONTO (PC) — La police militaire enquête sur des affirmations voulant que le général Maurice Baril, chef d'état major des Forces armées canadiennes, ait été mis au courant d'un cas de harcèlement sexuel survenu à la base de Kingston, en Ontario, en 1996, selon la Société Radio-Canada.

Le capitaine Bruce Poulin, qui était chargé d'écrire les discours du général Baril, affirme avoir parlé à son patron de l'incident et les enquêteurs veulent notamment savoir si le général a donné suite à ces informations.

Le général Baril, qui a déjà dit que le harcèlement sexuel ne pouvait être toléré dans l'armée, a été mis sur la sellette récemment avec la publication de reportages sur des cas de harcèlement sexuel impliquant des femmes dans l'armée.

Plus tôt, ce mois-ci, le capitaine Poulin affirmait avoir écrit deux notes au commandant adjoint d'alors, le lieutenant-général Bill Leach, pour lui faire part des allégations de harcèlement sexuel formulées à l'endroit du colonel Serge Labbé, ancien commandant du contingent canadien en Somalie. Le général Leach a depuis été promu commandant de l'armée de terre.

Dans son journal personnel, écrit sept mois après l'incident qui serait survenu en juillet 1996, le capitaine Poulin soutient avoir parlé de l'affaire au général Baril, qui était alors commandant de l'armée de terre.

Le général Baril n'a pas voulu commenter sur

les allégations mardi. « Une enquête est en cours. Attendez de voir ce qui en sortira », a-t-il dit.

Dans sa note, le capitaine Poulin affirmait avoir vu un officier « gratter le dos » d'une employée de l'armée à la base de Kingston, où le colonel Labbé était commandant. Selon M. Poulin, la femme était terrifiée par le colonel Labbé.

ACCUSATIONS

Par ailleurs, deux réservistes de l'armée, en formation au principal centre d'entraînement militaire de l'Ouest du pays, ont été accusés d'agression sexuelle lors de deux incidents distincts, apprenait-on hier.

Le caporal-chef Franklin Brooks, de Thunder Bay en Ontario, et le caporal Brad Romanow, de Regina, en Saskatchewan, ont été accusés d'agression contre deux femmes militaires au Western Area Training Centre à Wainwright, à 175 kilomètres d'Edmonton.

L'officier en charge de la base, le lieutenant-colonel Dan MacLean, a indiqué que les agressions étaient « de niveau un ». Le niveau trois consiste en un viol, a-t-il dit.

Brooks, qui est âgé de 24 ans, suivait un cours sur le maniement de petites armes à feu quand il a été accusé de l'agression contre une femme caporal, employée comme chauffeur. Romanow, 21 ans, qui suivait une formation de commandant de section, a été accusé à la suite d'un incident impliquant une autre femme caporal.



Le général Baril a déjà dit que le harcèlement sexuel ne pouvait être toléré dans l'armée.

CLAUSES ORPHELIN

Ottawa n'est pas sans tache

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Les ministres du gouvernement Chrétien sont nombreux à déplorer le taux de chômage élevé qui continue de frapper les jeunes au pays.

Mais aucun d'entre eux ne s'est encore élevé contre l'existence des clauses dites orphelin qui se sont glissées il y a quelques années dans les contrats de travail liant Ottawa, le plus important employeur au pays, et ses employés.

Ce genre de clauses, qu'a entrepris de combattre au Québec le chef de l'Action démocratique Mario Dumont, accordent des conditions d'emploi à des travailleurs permanents qui ne s'appliquent guère aux nouveaux employés embauchés, lesquels sont plus souvent qu'autrement des jeunes.

Les cinq jeunes députés du Bloc québécois, les Richard Marceau, Caroline Saint-Hilaire, Pierre Brien, Bernard Bigras et Stéphan Tremblay, ont décidé, en plus d'appuyer la démarche de Mario Dumont, de mener aussi cette bataille contre les clauses dites orphelin sur la scène fédérale.

« C'est un peu de l'hypocrisie de la part des libéraux de Jean Chrétien de déplorer le taux de chômage élevé chez les jeunes alors qu'ils imposent des conditions de travail inéquitables aux jeunes lors de leur embauche », a déclaré au SOLEIL le député de Charlebourg, Richard Marceau. « Le problème, ce n'est pas seulement une question d'accès à l'emploi, mais c'est aussi une question d'accès à des conditions de travail décentes », a-t-il ajouté.

Récemment, M. Marceau et sa collègue Caroline Saint-Hilaire ont envoyé une lettre au président du Conseil du Trésor, le ministre Marcel Massé, l'invitant à mettre un terme à cette pratique qui est notamment discriminatoire à l'endroit des jeunes. « Il est tout à fait inacceptable et injuste que l'État ait recouru à ces dispositions, qui, en définitive, privent les jeunes d'un accès équitable au marché de l'emploi », écrivent les deux députés.

« Les difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver un emploi sont déjà trop grandes pour qu'une pénalité supplémentaire comme les clauses orphelin soient envisagées afin de répondre aux exigences budgétaires de l'État », ajoutent-ils dans leur lettre.

La dernière convention collective dûment signée entre le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), en mai 1989, stipule que seuls les travailleurs à l'emploi d'une des unités signataires avant le 29 octobre 1986 peuvent se prévaloir des droits acquis.

Ces droits acquis, qui sont une forme de clauses orphelin, touchent les heures supplémentaires, les congés (payés ou non), les indemnités de départ et de rappel, les indemnités de déplacement et les indemnités de disponibilité (garde). Les modalités de cette convention collective, bien qu'elle soit émise depuis 1991, s'appliquent toujours étant donné qu'aucun autre contrat de travail en bonne et due forme n'a été signé depuis.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires du ministre Marcel Massé à ce sujet.

Un porte-parole de l'AFPC, George Nadeau, a expliqué que les droits acquis ont été inclus dans les contrats de travail à la suite d'une décision en octobre 1986 liant Ottawa et les différents syndicats des employés, soit au moment où les deux parties tentaient de négocier une convention collective cadre. « Il existe des droits acquis au fédéral qui s'apparentent à des clauses dites orphelin. Mais cela a été imposé à la suite d'une décision arbitrale ».

Il a expliqué qu'un employé jouissant de droits acquis les perd dès lors où il change d'unité de négociation. « Ces clauses affectent encore des gens aujourd'hui, mais je ne saurais dire dans quelle proportion. (...) Il n'y a aucun doute que dans nos rondes de négociations présentement nous allons tenter de trouver une solution à cela ».

Au Québec, une commission parlementaire se penchera sur cette question en août grâce à l'initiative du chef adéquate Mario Dumont.

Aussi, la Commission des droits de la personne du Québec a demandé la semaine dernière des modifications au code du travail afin d'interdire ces clauses discriminatoires à l'endroit des jeunes.

Johnson trébuche encore sur un défilé

Il arrive en retard à la marche de la fête du Canada



Le président d'Alliance-Québec, William Johnson, n'a jamais réussi à rejoindre son groupe.

MONTRÉAL (PC) — Alliance-Québec, le mouvement de défense pour les droits des anglophones au Québec, a de nouveau été plongé dans l'embarras hier lors du défilé de la fête du Canada, à Montréal.

Son président Bill Johnson est arrivé en retard et n'a jamais réussi à rejoindre son groupe, qui a marché sans lui jusqu'à la fin du défilé, à la Place du Canada. M. Johnson a expliqué qu'il était tout simplement parti trop tard de Gatineau, son lieu de résidence, hier matin.

La semaine dernière, lors de la fête nationale, le président d'Alliance-Québec avait reçu une tarte à la crème en plein visage et avait été conduit hors du défilé par les policiers pour des raisons de sécurité.

Aucun incident n'a été signalé hier lors du défilé de la fête du Canada. Une foule respectable y a participé compte tenu du temps nuageux et frais. Lorsque le cortège s'est mis en branle, angle Sherbrooke et Saint-Denis, les 3000 figurants étaient cependant plus nombreux que les spectateurs sur les trottoirs.

Durant le défilé, un groupe de marcheurs portant la bannière d'Alliance Québec faisait scander des slogans à la foule (« Canada! Canada! Canada! »).

« Il y a ici des gens de toutes races et de toutes religions. Ça illustre l'inclusion dont font preuve les Canadiens contrairement aux séparatistes », a déclaré M. Johnson.

EXPLOSION DE LA MINE WESTRAY

Le gouvernement néo-écossais abandonne

Les parents des 26 victimes devront se rabattre sur les poursuites au civil

STELLARTON, N.-É. (PC) — Les procureurs de la Nouvelle-Écosse sont restés sourds hier aux prières des membres des familles des victimes de la tragédie de la mine Westray, qui leur demandaient instamment de revenir sur leur décision d'abandonner les accusations contre deux dirigeants de la mine.

Au cours d'un entretien à huis clos, des parents des 26 mineurs décédés dans l'explosion de la mine, en 1992, ont carrément supplié les procureurs de la Couronne d'aller de l'avant avec les accusations d'homicide involontaire et de négligence criminelle entraînant la mort.

Mais Marc Chisholm, et ses collègues du service des poursuites de la province, ont été inébranlables et ont maintenu leur décision, prise huit jours plus tôt mais annoncée seulement à la veille de la Fête du Canada et 24 heures après la fin des travaux parlementaires à l'Assemblée législative néo-écossaise. « Vous nous plongez un couteau dans le cœur », a accusé le frère d'une des victimes. « De mon point de vue, la justice est morte hier ».

La décision d'abandonner les accusations contre Gerald Phillips et Roger Parry et contre l'ex-proprétaire de la mine, la compagnie Curragh, aujourd'hui en faillite, signifie que le procès qui devait avoir lieu l'an prochain est annulé.

Cette décision, due, selon les procureurs, à l'insuffisance de preuves, met fin à une saga judi-

ciaire de cinq ans.

Pour une autre parente d'une victime, le dernier espoir des familles réside dans des poursuites civiles conjointes contre le gouvernement néo-écossais.

Un avocat représentant 18 des 26 familles touchées par le drame de la Westray a soumis un projet de règlement de plusieurs millions de dollars au gouvernement de la province en mars dernier. Il s'agit d'une proposition beaucoup plus modeste que la réclamation initiale de 30 millions \$ déposée en 1992, a indiqué Me Ray Wagner.

Contrairement au droit criminel, le droit civil de la Nouvelle-Écosse n'exige que la démonstration qu'une partie a contribué au désastre, pas qu'elle en a été le plus important ou l'unique responsable.

Un rapport d'enquête provincial sur la tragédie a déjà pointé du doigt la province pour les manquements à la sécurité sur les lieux de la mine. Au moins quatre fonctionnaires ont été congédiés, et un autre a été réprimandé, à la suite de la tragédie. Des dirigeants de la mines ont aussi été congédiés.

Mais Me Wagner a dit espérer que la province optera pour un règlement à l'amiable en réponse à la proposition de règlement de mars, pour épargner aux familles une nouvelle pénible bataille juridique. « Les membres de ces familles ont vécu énormément d'angoisse et de souffrances au cours des six dernières années. »

Une enquête publique avait fait état d'une sécurité déficiente



26 mineurs sont décédés dans l'explosion de la mine.

Une Régie à Montréal: «une erreur à ne plus refaire»

QUÉBEC — La Régie de l'énergie serait installée à Québec, non pas à Montréal, si le gouvernement avait eu en main, à l'époque, sa politique sur le développement de la capitale.

C'est ce que soutient le ministre Jean Rochon, «parrain» de la région de Québec. Rencontré au lendemain du dévoilement de l'énoncé, il a présenté comme une erreur à ne plus refaire l'implantation de la Régie dans la métropole. «Ce qu'on campe très net, dans le document sur la localisation des sièges sociaux, c'est que les tribunaux administratifs, les régies et les offices se trouvent normalement dans la capitale.»

Avec la politique, la Régie de l'énergie serait restée à Québec

Selon lui, son gouvernement n'aurait pu invoquer les cas d'exception pour une décision qui a soulevé l'ire des leaders régionaux. «Si on avait eu ça (la politique), je pense qu'elle aurait été ici, la Régie. Elle aurait dû l'être. C'est clair dans ma tête.»

Il a précisé que tout ne se retrouvera pas automatiquement dans la région de Québec. «Si les impératifs de leur mission économique les rapprochent plus d'une dynamique de métropole que d'une capitale», les sociétés d'État sont justifiées d'avoir leur quartier général à Montréal, comme c'est le cas pour la Société générale de financement.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Les auteurs de la politique ont senti le besoin de préciser que les négociations et mêmes les réunions du conseil des ministres devraient normalement se tenir à Québec. M. Rochon admet que la vigilance sera mise dans la gestion de tous les jours. Mais quand il y aura une décision au conseil des ministres, ou encore qu'il y aura une place où ça «glisse» pour un collègue, on pourra sortir la politique.

La «clause capitale» fait aussi office de mesure préventive. Que tout projet gouvernemental expose les impacts sur Québec n'élimine pas certaines décisions négatives pour la région, a dit le ministre. «Mais on le fera en sachant qu'il y a un impact, qu'on a une raison pour l'accepter et qu'il faut s'en expliquer politiquement.»

UN PREMIER JET

M. Rochon admet volontiers que bien des inconnus persistent pour ce qui est du plan visant à donner un nouvel élan à la région. Les critères pour octroyer les 20 millions \$ du Fonds de diversification économique seront publiés, la semaine prochaine. Les 25 millions \$ du Fonds d'aide à l'investissement de relance de l'emploi ne le seront qu'à l'automne. Ce n'est pas avant cette date que les premiers des six plans ministériels pour aider la région seront dévoilés.

«Nous en sommes à l'énoncé de politique, a plaidé le ministre. Nous avons un cadre de référence clair. C'est un premier jet (...) qui est assez original en campant les secteurs porteurs pour le développement.»

«Je suis conscient que cela vous laisse un peu sur votre appétit, a-t-il indiqué un peu plus tard. Nous aurions pu attendre six mois et sortir quelque chose de complètement «emballé». Mais cela nous semblait contre nature parce que cela doit se faire avec le milieu.»

Il a mis l'accent sur les plans sectoriels de six ministères pour justement préciser les «moyens concrets». Le Fonds de consolidation aidera «à mettre le pied sur la première marche» pour «consolider certains acquis». La stabilisation de l'aide aux grands événements touristiques que sont, par exemple, le Carnaval et le Festival d'été, font partie des gestes à poser de même que l'aboutissement des tractations pour relancer le zoo et l'aquarium de Québec.

À long terme, a affirmé le ministre, cette série d'actions améliorera la performance économique de la région. Mais le ministre a nuancé l'énoncé qui avance que le taux de chômage passera de 10% à 5%, d'ici 2010.

Les prévisions indiquent que la région peut «se donner comme objectif réaliste de se rendre à 7% de chômage par sa force naturelle. Et qu'on est capable de pousser pour se rendre à 5%, si les dieux nous sont favorables, avec une action soutenue et une bonne collaboration. C'est une prévision. C'est le domaine économique, ce n'est pas une science exacte.» M. C.

POLITIQUE DE LA CAPITALE NATIONALE

Les résidences officielles sont loin d'être la priorité de Rochon

MICHEL CORBEIL
ET JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jean Rochon ne prendra pas sur lui de créer le consensus en vue d'établir à Québec les résidences officielles des chefs du gouvernement et de l'opposition.

C'est ce qui ressort d'une entrevue, réalisée mardi, avec le ministre responsable de la région de la capitale au moment où le leader de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, donne un appui du bout des lèvres à l'idée d'aménager des résidences de fonction.

M. Rochon n'a pas caché un certain agacement lorsque questionné pour la énième fois sur les résidences officielles. Il a réitéré que la politique sur la capitale nationale pose une double balise: l'investissement doit se justifier face à l'état des finances publiques et doit rallier l'appui de tous les partis à l'Assemblée nationale.

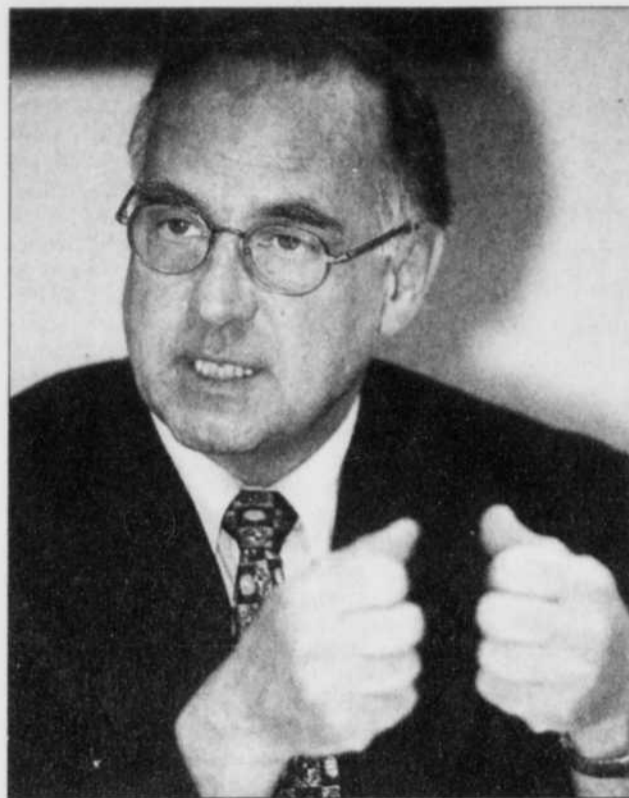
Or, le 29 juin, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, lui a fait parvenir une lettre l'invitant «à solliciter ce consensus sans délai pour que le projet puisse se réaliser en dehors des querelles partisans et des procès d'intention». Lors de la rencontre à son bureau de ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Rochon a décliné l'offre d'assumer ce leadership, à court terme.

«Je n'en fais pas une priorité. Dans les prochains mois, nous serons «axés» sur la consultation à mener sur l'économie et l'emploi. Et nous travaillerons, jusqu'au début 1999, sur les plans ministériels (pour contribuer à l'essor de Québec).»

«Comme ministre de la région, mes priorités sont d'abord là. Si, à un moment donné, il y a une conjoncture, un vent, qu'on sent que les gens le veulent tout de suite, que politiquement il y a un appui, je ne dis pas non.»

«Pourquoi voulez-vous que (le sujet)

prenne tellement de place au moment où on sort une stratégie de diversification pour la région?», a lancé le dépu-



LE SOLEIL, JEAN MARIE VILLENEUVE
Jean Rochon n'a pas caché son agacement.

té-ministre de Charlesbourg devant les questions insistantes. «Il y a tout un agenda pour la prochaine année. Cela a son importance, mais relativisez par rapport à tout ce qu'il y a là», fait-il savoir au sujet de l'énoncé sur la capitale.

OUI, MAIS...

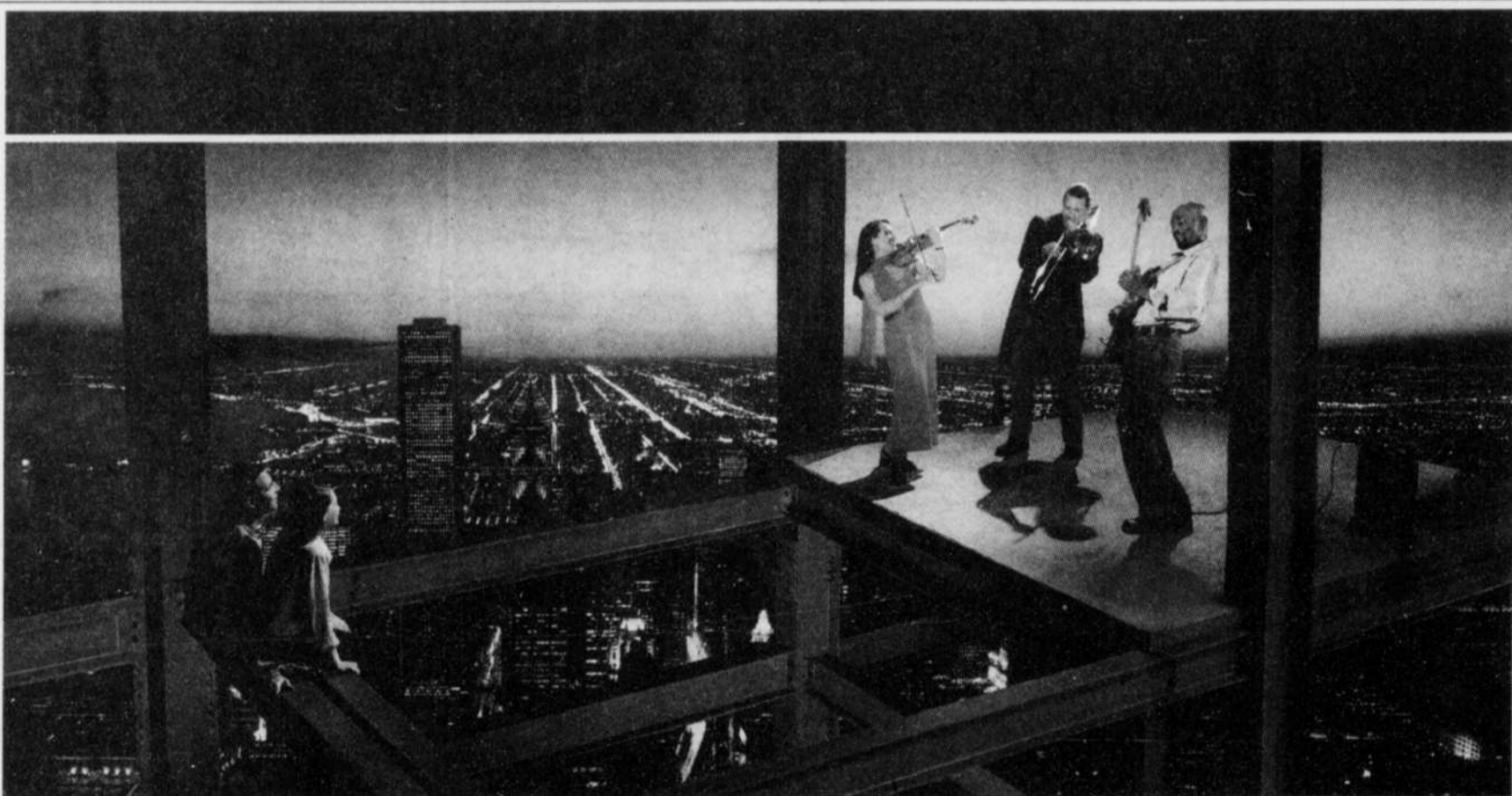
Mario Dumont se montre ouvert à l'idée, mais sans plus. Il dit n'avoir aucun penchant pour «les grosses dépenses destinées aux élus» alors que les Québécois éprouvent des difficultés dans leur vie quotidienne.

Le chef de l'ADQ trouve que l'idée d'attendre l'atteinte du déficit zéro et l'émergence d'un consensus au sein de la population est «sage».

Comme le vice-premier ministre Bernard Landry, il se pose des questions sur le prétendu consensus qui existerait déjà dans la région. «La seule fois où ça s'est fait, ça a été la risée générale», rappelle-t-il.

«Là où je trouve que tout ça est un peu comique, poursuit Mario Dumont, c'est que des premiers ministres tiennent à habiter à Montréal alors qu'en étant là-bas, ils ne sont ni dans leur comté, ni dans la capitale.» Lui-même habite Caouana, dans sa circonscription de Rivière-du-Loup.

Le chef libéral Jean Charest n'était pas disponible pour commenter le dossier des résidences officielles.



FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

du Maurier

Scène du Maurier (Esplanade du Parlement)

9 JUILLET			15 JUILLET		
20 h	Dan Bigras	Québec	21 h 30	Bran Van 3000	Québec
21 h 30	Gilles Vigneault	Québec			
10 JUILLET			16 JUILLET		
19 h	Maryam Mursal	Somalie	20 h	Pigalle	France
20 h	Cheikh Lô	Sénégal	21 h 30	Jean Leloup	Québec
21 h	Papa Wemba	Congo			
22 h	Salif Keita	Mali	17 JUILLET		
11 JUILLET			20 h	Les Fabuleux Élegants	Québec et Belgique
20 h	Teisco Del Rey	États-Unis	21 h 30	Zachary Richard	États-Unis
21 h 30	Los Lobos	États-Unis	18 JUILLET		
12 JUILLET			20 h	Okoumé	Québec
20 h	Vincent Baguian	France	21 h 30	Robert Charlebois	Québec
21 h 30	Paul Piché	Québec	19 JUILLET		
13 JUILLET			20 h	Mario Chenart	Québec
20 h	La Bottine Souriante	Québec	21 h 30	Bruno Pelletier	Québec
14 JUILLET					
12 h	André Thibault	Colombie-Britannique			
20 h	Rachid Taha	France			
21 h 30	Orchestre National de Barbès	France			

Du 9 au 19 juillet

Une invitation des Arts du Maurier

Festival d'été
de Québec

du Maurier

NÉGOS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX

Le plus gros syndicat veut rattraper 10 ans de retard

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'une des plus importantes forces syndicales dans le réseau de la santé avec ses 92 000 membres répartis dans 550 syndicats, soit 42,3% de l'effectif syndiqué, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) vient de déposer son cahier de revendications qui rassemble pas moins de 250 demandes en vue du renouvellement du cadre normatif des conventions collectives.

« Il n'y a pas eu de révision en profondeur des conventions collectives depuis 1989 et les syndiqués ont bien l'intention de profiter des négociations pour régler un certain nombre de choses », a déclaré au SOLEIL, Louis Roy, le président de la FSSS-CSN (qui s'appelait autrefois la Fédération des affaires sociales).

Selon le syndicaliste, un ménage des conventions collectives s'impose compte tenu de la transformation survenue au cours des dernières années dans le réseau de la santé. « Les membres s'attendent à ce que l'on corrige certains des irritants qu'ils subissent à tous les jours notamment les questions touchant l'organisation du travail, le travail précaire, la sous-traitance, les règles d'attribution de poste, les mouvements de main-d'oeuvre et le règlement des griefs. »

Sur ce dernier point, Louis Roy fait remarquer qu'il y a actuellement entre 2000 et 3000 griefs qui traînent dans le paysage des relations de tra-

vail et que certaines plaintes sont en attente d'un règlement depuis près de dix ans.

M. Roy s'attend à un affrontement majeur avec le comité patronal de négociation sur les questions de l'organisation du travail et de la planification de la main-d'oeuvre. « Nous ne nous opposons pas à ce que les discussions se déroulent à un niveau local, mais des balises devront être établies à l'échelle provinciale. Il ne faudrait pas se retrouver dans une situation qui va faire en sorte que les conditions de travail vont être différentes d'un établissement à l'autre. »

Au chapitre de la précarité d'emploi, la fédération veut renverser la tendance actuelle qui veut qu'un travailleur sur deux dans le secteur de la santé n'a pas de sécurité d'emploi. On veut que l'employeur accorde la permanence au plus grand nombre de personnes et qu'il renforce les droits de ceux qui se retrouvent sur les rangs des travailleurs à statut précaire.

Par ailleurs, la FSSS-CSN veut forcer les établissements à mettre au rancart leurs intentions de recourir de plus en plus à la sous-traitance. Les départs à la retraite de l'été dernier ont ravivé l'intérêt pour la sous-traitance ou pour l'importation de certains services connexes. « En nous impliquant dans l'organisation du travail, l'employeur constatera que les employés du secteur public sont capables de faire mieux que le privé et à des coûts moindres. »

Quant aux demandes salariales de 11,5% pour trois ans des 92 000 membres de la FSSS-CSN au Conseil du Trésor par les négociateurs en chef du front commun CEQ-CSN-FTQ, M. Roy avoue que c'est loin d'être une revendication inconsidérée de la part des employés de l'État compte tenu que le salaire moyen de ses membres (26 000 \$) est loin d'être excessif ou démesuré.

Aux élus d'assurer la survie des commissions scolaires

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — Maintenant que les changements structurels sont complétés, que leur nombre est passé de 156 à 69 et que s'amorcent les dernières étapes de la réforme de l'éducation, il appartient aux élus locaux de démontrer au gouvernement et à la population apparemment indifférente que les commissions scolaires sont indispensables.

Le 14 juin, les électeurs francophones ont carrément boudé les élections scolaires et clairement démontré leur désintéressement à ce sujet. Cela n'empêchera pas le nouveau président de la Fédération des commissions scolaires (FCSQ), André Caron, de passer à l'attaque.

Au cours d'une entrevue à la Presse canadienne, accordée quelques jours avant de succéder à M^{me} Diane Drouin (qui a pris sa retraite le 30 juin), M. Caron n'a pas nié l'ampleur du défi qui l'attend.

« Au chapitre des structures, c'est fait, a-t-il dit. Mais la réforme c'est plus que ça. À compter de maintenant, il va falloir qu'il se passe quelque chose dans les classes. On parle de curriculum, de pédagogie et de programmes, de négociations, de revalorisation de la formation professionnelle. Pour utiliser des termes chers au gouvernement, disons que les chantiers ne sont pas tous fermés. »

La priorité de ce nouveau président, un élu de la commission scolaire des Îlets de Charlesbourg, c'est d'empêcher le gouvernement de réduire davantage les budgets de l'éducation, de le forcer à réinvestir comme il a commencé à le faire dans la santé.

« Le problème qu'on a eu jusqu'à maintenant dans le milieu scolaire, a-t-il laissé entendre, c'est que ça n'a pas encore fait assez mal dans la population, contrairement à ce qui s'est fait dans la santé. C'est à nous de réveiller le gouvernement et de

faire réfléchir la population.

« La décroissance, c'est fini », a promis M. Caron et il s'attend, à compter de maintenant, à ce que l'État réinvestisse. Selon lui, le système accuse des retards inquiétants dans l'implantation des nouvelles technologies, dans l'information, dans la formation professionnelle et dans la modernisation des outils pédagogiques.

« Si on n'embarque pas là-dedans le plus vite possible, a-t-il dit, il ne sert à rien de parler de mondialisation et de compétitivité. »

À compter de maintenant, estime M. Caron, les élus vont devoir tout mettre en oeuvre pour faire comprendre l'importance de leur rôle dans leur communauté et dans l'éducation de leurs enfants. « Nous avons un examen de conscience à faire », a-t-il indiqué. Il faut aussi que nous soyons capables de démontrer que ce n'est pas vrai que l'éducation peut être placée entre les mains de n'importe qui. »

M. Caron n'est pas un petit nouveau dans le milieu des commissions scolaires. Il est commissaire élu depuis 1979. De 1994 à 1997, il a été deuxième vice-président de la FCSQ. Depuis juin 1997,

il est devenu premier vice-président. Il a tout entendu au cours des dernières années et c'est précisément pour cette raison qu'il estime que la réforme de l'éducation doit maintenant dépasser le cap des beaux discours et des conférences de presse.

« Il faut recommencer à développer des activités éducatives après 15 années de compressions budgétaires aveugles qui ont fait très mal au système. »

Pour assurer la place des CS dans les débats sur le développement de l'économie et la réforme de la fiscalité, André Caron a promis d'être présent à toutes les tables où ces sujets seront abordés. Il s'est par ailleurs engagé à effectuer une tournée de toutes les régions du Québec pour aller vérifier, sur le terrain, les besoins du milieu scolaire.



André Caron

SEARS

Déjouez la TPS*

POUR TOUS LES TÉLÉVISEURS, CHAÎNES STÉRÉO, ÉLÉMENTS AUDIO, HAUT-PARLEURS, RADIOS ET TÉLÉPHONES SANS FIL À PRIX ORDINAIRES

*Sears déduira un montant équivalent à la TPS du montant de votre achat. L'offre de déjouer la TPS s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears; elle ne s'applique pas aux frais de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation ni aux achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 5 juillet 1998.

799⁹⁹

TÉLÉCOULEUR PANASONIC
Télécommande de nouveau style, 2 syntonisateurs pour incrustation fenêtre dans l'image, filtre peigne numérique.
N° 14389.

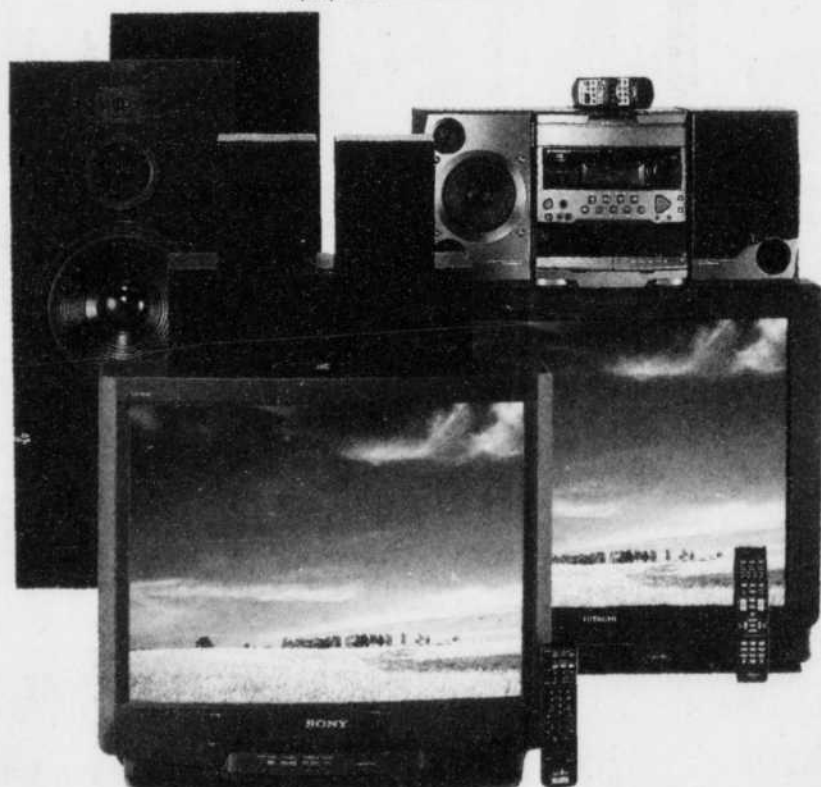
ÉPARGNEZ 56 \$ DE TPS*



449⁹⁹

TÉLÉVISEUR RCA STÉRÉO
Tube image en verre foncé, télécommande universelle et réglage couleurs auto.
N° 14311.

ÉPARGNEZ 31,50 \$ DE TPS*



399⁹⁹

MINI-CHAÎNE STÉRÉO PANASONIC
Chargeur pour 5 DC, prise pour caisson de graves. 6 égalisations pré-réglées. Sortie de 100 W. N° 28543.

ÉPARGNEZ 28 \$ DE TPS*

449⁹⁹

MINI-CHAÎNE STÉRÉO SONY DE 100 W
Chargeur pour 3 DC à l'avant, lecteur et magnétocassette à inversion auto. 5 égalisations programmables. Enceintes à 2 voies. N° 28544.

ÉPARGNEZ 31,50 \$ DE TPS*



999⁹⁹

TÉLÉVISEUR JVCSM STÉRÉO
Entrée S-véo, filtres peigne/coupe-bande, mode 'cinéma à domicile'. Garantie 3 ans; détails chez Sears.
N° 14520.

ÉPARGNEZ 70 \$ DE TPS*



599⁹⁹

TÉLÉ ZENITH STÉRÉO
Son surround SEQ en façade, réducteur de bruit DBXSM, volume constant et balayage des canaux. N° 14350.

ÉPARGNEZ 42 \$ DE TPS*

699⁹⁹

CAMÉSCOPE 8 MM SONY
Zoom numérique 32X, viseur en couleurs et pile Stamina de longue durée. N° 31836



899⁹⁹

CAMÉSCOPE 8 MM SONY
Zoom numérique 64X, écran couleur 2" po à CL et pile Stamina de longue durée. N° 31840

288⁹⁹

MAGNÉTOSCOPE SANYO À 4 TÊTES
Seulement chez Sears! Avec Revue Sport et télécommande multimarques. Garantie de 18 mois; détails chez Sears. N° 30345



APPAREILS ÉLECTRONIQUES DE SONY. Panasonic. SANYO JVC ZENITH RCA.

OFFRE DE DÉJOUER LA TPS EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 5 JUILLET 1998

dans la limite des stocks

06503 Copyright 1998. Sears Canada Inc.

SEARS

Une gestion policière efficace

CLAUDETTE SAMSON

Le Soleil

CHICOUTIMI—Le Service général des inspections du ministère de la Sécurité publique tire un bilan positif des 42 premières inspections qu'il a réalisées auprès des services policiers du Québec depuis sa mise sur pied il y a deux ans.

Lors d'une présentation faite devant les directeurs de police réunis en congrès mardi à Chicoutimi, le responsable du service, M. Marc Lizotte, a fait part des résultats satisfaisants de ses vérifications.

Le Service général des inspections (SGI) s'intéresse particulièrement à la gestion administrative des corps policiers, aux opérations et aux activités de soutien. Des thèmes qui recouvrent aussi bien l'organisation des patrouilles, le lien avec les plaignants, la

gestion des pièces à conviction, la discipline ou la protection des données que le climat de travail ou le respect des droits des prévenus. Une inspection dure une semaine et demande la collaboration de l'organisation policière. Il faut distinguer cette démarche d'une enquête (une opération qui ne relève pas de ce service), a spécifié M. Lizotte.

POINTS FAIBLES

Le SGI a fait près de 1000 recommandations aux 42 services visités.

Parmi les points à améliorer, M. Lizotte note les lieux physiques. Au point où il a été recommandé de construire de nouveaux locaux ou améliorer ceux existants dans 18 services.

La gestion des sommes d'argent ou de la drogue saisie n'est pas non plus toujours faite avec la rigueur qu'il se doit. Le double contrôle s'impose, a

rappelé M. Lizotte aux chefs de police.

L'analyse de la criminalité et des données relatives à la sécurité routière est souvent déficiente. En mots simples, on fait trop souvent du cas par cas, sans par exemple mettre en perspective que tel segment de route ou tel lieu est impliqué plus souvent qu'à son tour dans des accidents ou des crimes et qu'il faudrait peut-être régler le problème à la base.

La protection des données confidentielles n'est pas toujours étanche non plus.

Malgré ces remarques, M. Lizotte juge que la plupart des organisations visitées présentaient un bilan fort positif de leur gestion. En aucun cas, il n'a été noté de situation où la sécurité des citoyens aurait été compromise par une gestion déficiente, assure-t-il.

À une occasion, le SGI s'est retiré après que des allégations précises aient été formulées envers une organisation policière, afin de laisser place à une instance d'enquête.

Le SGI doit visiter l'ensemble des services policiers desservant des populations de plus de 5000 habitants en cinq ans. Avec 42 sur 115 en deux ans, le service n'est pas certain d'atteindre son objectif, a admis M. Lizotte. Pour l'heure, des services de grosseur variée ont été visités dans toutes les régions du Québec.

Les directeurs de police ont démontré un intérêt évident pour cette démarche qui, dans bien des cas, pourrait leur donner des munitions pour obtenir ce qu'ils réclament en vain depuis des années auprès de leur conseil municipal...

**L'inspection
des services
de police
porte fruit
au Québec**

EN BREF

Patrouille hors route pour les VTT

Un projet-pilote de patrouille hors route avec des véhicules tout terrain (VTT) sera réalisé en Mauricie et au Centre-du-Québec par la SQ au cours des six prochains mois. Le district de la Sureté du Québec de ce secteur a d'ailleurs été choisi comme région expérimentale parce que c'est là qu'on trouve le plus de kms de sentiers de VTT. La SQ sera donc en mesure de faire respecter la loi en vigueur depuis le 2 octobre. La loi 43 impose une limite de vitesse de 50 km/h sur les sentiers, une interdiction de traverser ou de circuler sans autorisation sur les chemins publics, ou à moins de 30 mètres d'une propriété privée, et le port obligatoire du casque avec lunettes ou visière. Les excès de vitesse sont passibles d'amendes variant de 250\$ à 500\$. (PC)

Jusqu'à **50%** de rabais

sur toutes les chaussures et tous les patins à roues alignées

4 jours seulement!



OXYGEN

Patins à roues alignées
OXYGEN XE 1.1
Roulement à billes ABEC 3
Roues 76 mm
Pour homme
Prix cour. 229,99

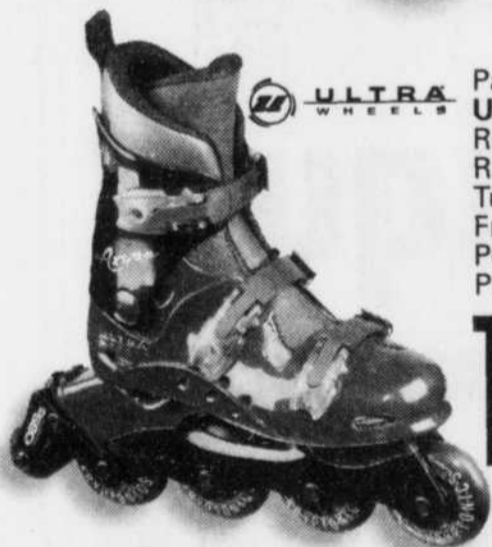
114,99
Rabais de **50%**



ROLLERBLADE

Ensemble de protection
2 morceaux
ROLLERBLADE Blade Gear
Incluant protège-poignets
et genoux
Prix cour. 39,99

23,99
Rabais de **40%**



ULTRA WHEELS

Patins à roues alignées
ULTRA WHEELS Azure
Roulement à billes ABEC 5
Roues KRYPTONICS
Turbo Racer 76 mm/78A
Frein ajustable DBS-XT
Pour femme
Prix cour. 259,99

189,99
Rabais de **70%**



adidas

Chaussures multisports
ADIDAS Bull Rush Lo
Pour homme
Prix cour. 109,99

54,99
Rabais de **50%**



CONVERSE

BROOKS



sports experts

Charlesbourg
Carrefour Charlesbourg
626-2157

Lévis
Galeries Chagnon
835-1088

Québec
Galeries de la Capitale
627-0062

Québec
Place Fleur de Lys
649-1999

Ste-Foy
Place Laurier
Halte-Bouffe, 3e niveau
659-4547

Ste-Foy
Place Laurier, Mail Est
658-6134



Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 5 juillet 1998.

EN BREF

MONTÉRÉGIE

Dommages causés par la pluie

Les pluies qui se sont abattues depuis mardi dans la région du Haut-Saint-Laurent ont causé d'importants dommages hier matin dans des résidences de Huntingdon, en Montérégie. Une centaine de sous-sols ont été inondés en raison de refoulements d'égouts et certaines portions de la route 202, à proximité de l'État de New York, et de routes de campagne ont été fermées à la circulation. La Sécurité civile se faisait toutefois rassurante quant au débit de la rivière Châteauguay. «On est loin de la cote d'inondation», assurait un de ses directeurs, Paul Saint-Pierre. (PC)

Gros salaire pour Fontaine

Le grand chef du plus puissant regroupement autochtone au Canada vient d'obtenir une augmentation de salaire de près de 50% après sa première année en poste, ce qui porte sa rémunération à l'équivalent de près d'un quart de million de dollars, puisque ce revenu n'est pas imposable. L'Assemblée des premières nations a voté, la semaine dernière, en faveur d'une majoration du salaire de Phil Fontaine, qui passe de 85 000\$ à 125 000\$. Certains autochtones ont cependant remis en cause cette augmentation, du fait que moins de 4% des 630 chefs représentés par l'organisme étaient présents lors du vote. M. Fontaine a lui-même pris ses distances avec la décision de hausser son salaire, affirmant qu'il n'avait jamais demandé d'augmentation, que ce sont des chefs qui avaient insisté pour la lui accorder, notamment parce que le salaire du chef était gelé depuis plus d'une décennie. Il a ajouté que si jamais les chefs voulaient revoir cette décision, il ne s'y opposerait pas. (PC)

TORNADES EN ONTARIO



La peur de leur vie

Deux jeunes filles ont survécu à la peur de leur vie mardi quand une tornade a détruit la maison mobile dans laquelle elles se trouvaient. Maria Donald, âgée de 11 ans, et son amie Chantelle Bourget, âgée de 12 ans, étaient seules à la maison quand une tornade s'est abattue sur Inwood, à 50 km au sud-est de Sarnia, peu après midi. Les vitres ont volé en éclats, le toit a été arraché et déposé un kilomètre plus loin, et une pièce ajoutée à la maison-mobile a disparu sans laisser de traces. «Je savais que quelque chose s'en venait», a raconté Maria. «Les nuages étaient très noirs, comme lors d'un orage normal. Puis je les ai vus approcher. Ils se déplaçaient très rapidement. Le vent était très fort. On pouvait à peine bouger, nous étions clouées sur place.» Encore nerveuse, Chantelle a décrit comment le toit a été arraché pendant que les murs de la maison s'écrasaient au sol. «La tornade a brisé la maison en mille morceaux. Les vitres ont été fracassées. Les murs, brisés. L'isolant nous est tombé dessus quand le toit a été arraché. (PC)

Fini le Contact-C à l'épicerie

Ne cherchez plus vos Contact-C et votre Sinutab chez l'épicier du coin: désormais, ces produits dont la vente était jusqu'à présent exempte de toute restriction ne seront plus en vente qu'en pharmacie. Adopté par le conseil des ministres le 27 mai et entré en vigueur hier, le Règlement sur les conditions et modalités de vente de médicaments entraîne des bouleversements majeurs pour la vente d'une vaste gamme de produits pharmaceutiques. Au total, 142 produits auparavant en vente n'importe où, notamment dans les épicerie et dépanneurs, deviennent l'apanage des pharmaciens. «Ça comprend beaucoup de produits utilisés pour traiter le rhume ou la grippe et qui contiennent des substances contre-indiquées pour certains groupes de personnes, comme celles souffrant d'hypertension», explique le directeur des affaires professionnelles de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Pierre Ducharme, qui donne l'exemple de certaines variétés de Néo-Citran ou des gouttes nasales Otrivin, deux décongestionnants. Même s'ils doivent faire leur deuil de la vente de nombreux produits populaires, les 10 000 détaillants en alimentation du Québec ne se retrouvent pas dépourvus pour autant, puisqu'ils ob-

tiennent en contrepartie le droit de vendre 1831 produits qui étaient jusqu'à présent sous la juridiction exclusive des pharmaciens. Parmi les produits les plus connus, on retrouve l'antiacide Maalox, bien connu de ceux qui souffrent de brûlures d'estomac, et le Métamucil, un laxatif. (PC)

LA FIÈVRE DU DÉMÈNAGEMENT
La BBC tourne à Montréal

Il aura fallu une équipe de la télévision britannique pour soulever une question que peu d'entre nous ont, jusqu'ici, songé à poser: pourquoi déménager en si grand nombre chaque année? Et pourquoi tous à la même date, malgré les tracasseries, les embouteillages, les retards, les tarifs des déménageurs qui grimpent en flèche? La série de la BBC, intitulée *Under the Sun*, s'intéresse aux phénomènes qui caractérisent diverses cultures un peu partout sur la planète. Hier, pour l'équipe de tournage, c'était le jour J, après plusieurs semaines de recherches préparatoires et dix jours de tournage. En fait, pour la journée du 1^{er} juillet, trois équipes étaient à pied d'oeuvre. Le documentaire de 50 minutes devrait être montré au début de janvier prochain sur les ondes de la BBC. (PC)



Filez été!

CIVIC HATCHBACK 1998



198\$* c'est magique!
par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

OU **4,8%**** SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS
SUR TOUTES LES CIVIC HATCHBACK 1998 NEUVES
EN INVENTAIRE.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE.



*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur les Civic hatchback CX 1998 (modèle EJ632W) neuves en inventaire. Échange ou comptant de 1 285 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire.
**Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic hatchback 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



LE MONDE

EN BREF

PAKISTAN Défection d'un atomiste

Un scientifique pakistanais a affirmé que son pays envisageait la possibilité d'une première frappe nucléaire contre l'Inde et qu'il avait fui son pays pour cette raison, a rapporté hier *USA Today*. Iftikhar Chaudhry Khan, 29 ans, a expliqué au journal américain avoir été alarmé, de même que quatre de ses collègues, par une réunion secrète sur la stratégie nucléaire du Pakistan en avril, à la suite de l'arrivée au pouvoir en Inde des nationalistes hindous. Les cinq scientifiques, inquiets de la possibilité d'une première frappe pakistanaise, avaient alors signé une lettre de protestation, a précisé M. Khan qui a montré au journal la photocopie d'une pièce d'identité de chercheur à la Commission de l'énergie atomique du Pakistan. Islamabad nie que des chercheurs aient fait défection et qualifié de «particulièrement malveillantes» les accusations de projets de première frappe contre l'Inde, a indiqué le journal. M. Khan a été interrogé par le FBI depuis son arrivée aux É.-U. en mai. (AFP)

PAYS-BAS

Une fillette dans les ordures

Incapable de marcher ou de parler, une fillette séquestrée chez elle depuis sa naissance il y a près de quatre ans a été découverte par la police dans un appartement de La Haye, envahi par les immondices et la vermine, où elle vivait avec sa mère de 37 ans. «Il y avait des ordures, des mouches, des moustiques, un petit lit et l'enfant qui dormait dedans», a expliqué hier Henriette de Wilde, porte-parole de la police de La Haye. C'est un inspecteur des services du logement qui a alerté la police, lundi, après que la mère eut refusé d'ouvrir. La petite fille ne peut s'exprimer ni marcher. La mère ne fait pas pour le moment l'objet de poursuites. (AP)

NAISSANCE
SUR INTERNET

La mère arrêtée

Une Américaine devenue célèbre en accouchant en direct sur Internet, vient d'être arrêtée par la police pour chèques en bois, a-t-on appris hier de source policière. Elizabeth Oliver, qui n'avait pourtant rendu public que son prénom, a été reconnue par quelqu'un (...) qui a appelé la police en signalant qu'elle était recherchée, a indiqué le porte-parole du shérif du comté d'Orange, en Floride, Miguel Pagan. Il a ajouté qu'elle avait au début des années 1990 signé neuf chèques en bois dans le même comté d'Orange. M^{me} Oliver s'est livrée à la police mardi. Elle est restée une heure et demie dans les locaux de police, a été symboliquement arrêtée, a payé une caution de 9237 \$ et a recouvré la liberté, a-t-il ajouté. M^{me} Oliver s'était rendue célèbre le 16 juin en accouchant en direct sur Internet d'un garçon nommé Sean. (AFP)

FLORIDE

Assommé à coups de seins nus

Un homme souffrant de douleurs au cou après avoir été selon lui assommé par les seins d'une danseuse nue a porté plainte contre l'établissement où elle se produisait, a rapporté hier le *Tampa Tribune*. «C'était comme deux blocs de ciment. J'ai vu des étoiles, et depuis je ne vais pas bien», a raconté au quotidien Paul Shimkonis. L'accident est survenu alors qu'il entrerait sa vie de garçon au *Diamond Dolls*, près de Clearwater, en Floride. Invité d'honneur, on lui avait dit de s'asseoir sur une chaise et de fermer les yeux. C'est là qu'apparemment est arrivée la danseuse, qui sans prévenir lui aurait sauté dessus, sa volumineuse poitrine heurtant violemment le visage de Shimkonis, 38 ans, qui aurait alors souffert de l'équivalent du «coup du lapin». Il demande 15 000 \$ de dommage et intérêts, et dit avoir été défiguré, souffrir d'anxiété, et ne plus être capable d'apprécier la vie. Les patrons du *Diamond Dolls* préfèrent en rire : «on aurait pu penser qu'il allait adorer ça», a dit un responsable Vinny Randene. (AFP)

HÉROÏNE

Distribution contrôlée aux Pays-Bas

JOSÉPHINE FRANTZEN
Agence France-Presse

AMSTERDAM — Les Pays-Bas, souvent critiqués pour leur politique libérale en matière de drogue, ont lancé hier une première mondiale: une expérience de traitement médical de la toxicomanie fondée sur la distribution contrôlée d'héroïne.

À Amsterdam et Rotterdam, un maximum d'un gramme par jour d'héroïne sera distribué quotidiennement pendant trois mois, à partir du 6 juillet, à 50 toxicomanes pour évaluer les effets thérapeutiques et psychologiques de cette drogue dure.

En cas de «succès», l'initiative sera élargie à l'automne à d'autres villes néerlandaises, dont La Haye et Maastricht.

Prévue pour durer trois ans, l'expérience coûtera 51 millions de florins, un montant jugé inférieur au «coût social» de la toxicomanie par le ministre néerlandais de la Santé, Els Borst.

«Le but de cette expérience est de déterminer si la prescription d'héroïne

ne conduit à une amélioration de la santé et du fonctionnement psychique et social des patients», a déclaré hier une responsable de la mairie d'Amsterdam, Guusje ter Horst.

L'initiative, lancée à l'origine par la Commission centrale néerlandaise pour le traitement des toxicomanes (CCBH), a été autorisée par la Chambre des députés néerlandaise et l'ONU. Elle est en outre «conforme» aux directives européennes pour la recherche médicale, a souligné M^{me} Ter Horst.

DÉPENDANCE DE CINQ ANS

L'héroïne sera distribuée de façon contrôlée à 50 des 750 toxicomanes sélectionnés avec précaution pour la totalité de l'expérience, selon des critères établis par le CCBH: entre autres, une «dépendance à l'héroïne d'au moins cinq ans» et une «mauvaise santé physique ou morale».

La drogue, dont l'effet sera comparé à celui du traitement traditionnel à base de méthadone, ne pourra être injectée ou fumée que dans l'enceinte de

centres conçus pour l'expérience.

«Un personnel médical spécialisé doit y remettre trois fois par jour des doses d'héroïne dont la quantité totale pourra aller jusqu'à 1000 mg/jour, les doses étant calculées par rapport au besoin de chaque drogué», a indiqué le professeur Van Ree, directeur du CCBH.

Après les trois premiers mois, un rapport évaluera, s'il y en a, des effets secondaires «indésirables».

«Si cela était le cas, si par exemple on constatait un nombre plus élevé de morts parmi les 25 toxicomanes concernés à Amsterdam, ou si des problèmes de sécurité apparaissaient dans le quartier, l'expérience serait stoppée illico», a assuré M. Van Ree.

«Lorsque la totalité de l'expérience aura été menée à bien et s'avèrera positive, nous espérons que ce type de traitement sera adopté un peu partout dans le monde», a souligné le directeur du CCBH, désireux d'éviter une nouvelle vague de critiques internationales contre la politique de son pays. Les Pays-Bas essaient régulière-

ment le feu des remontrances de leurs voisins, notamment la France, qui juge «laxiste» leur approche libérale en matière de drogue.

VARIATIONS

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Hans van Mierlo, avait défendu son pays lors du sommet anti-drogue de l'ONU le mois dernier à New York, en estimant que «le problème de la drogue varie dans chaque pays».

«Nous, aux Pays-Bas, nous pensons être sur la bonne voie, encouragés que nous sommes par des résultats et des chiffres», avait-il affirmé.

Une expérience conduite en 1993 en Suisse a permis de constater que la prescription d'héroïne combinée à une assistance psychologique, améliore l'état des drogués les plus atteints, qui ne peuvent supporter un sevrage immédiat.

«Mais cette expérience ne prenait pas en compte l'effet de l'héroïne seule, comme nous le faisons ici», a souligné M. Van Ree, insistant sur le caractère innovateur du projet néerlandais.

Clinton à Shanghai



Le président Clinton a serré beaucoup de mains hier à Shanghai. Il est vrai que cette ville est le temple du capitalisme chinois. L'économie chinoise est encore «écrasée par des barrières compliquées». L'engagement de la Chine à ouvrir ses marchés aux investisseurs étrangers doit être «clair et sans ambiguïté», a prévenu Bill Clinton.

ULSTER

Trimble s'installe

BELFAST (d'après AFP) — Le protestant modéré David Trimble et le catholique Seamus Mallon ont été élus premier et vice-premier ministre d'Irlande du Nord hier à Belfast, lors de la session inaugurale de l'assemblée autonome où les deux communautés rivales partageront désormais le pouvoir, aux termes de l'accord de paix en Ulster.

Sur les 108 députés, 61 ont voté en faveur du tandem, 27 contre et 20 se sont abstenus, dont les 18 représentants du Sinn Féin, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), selon le décompte officiel.

Les deux hommes avaient été désignés en début d'après-midi en raison de leurs responsabilités respectives à la tête des deux premières formations politiques de la province.

Le révérend Ian Paisley, chef de file des opposants irréductibles à l'accord de paix, s'est manifesté dès l'ouverture des débats fort des 28 sièges du camp du «non».

Il a ainsi parlé haut et fort avec ses

partisans quand le dirigeant républicain Gerry Adams a pris la parole.

Les débats censés marquer l'ouverture d'une ère de paix dans la province ont aussi été dominés par le différend portant sur l'interdiction d'une marche de l'ordre protestant d'Orange à Drumree au Sud-Ouest de Belfast, hier, et par la question du désarmement des milices des deux camps.

L'ordre conservateur, qui revendique quelque 80 000 membres, refuse de modifier le parcours qui passe par Garvaghy Road, habité en majorité par des catholiques. Ces derniers considèrent comme une provocation ce défilé qui célèbre, depuis 1807 la victoire protestante de la Boyne sur les catholiques irlandais en 1690 et a dégenéré en affrontements intercommunautaires ces trois dernières années.

David Trimble, 53 ans, désigné premier ministre en sa qualité de chef de la première formation protestante d'Ulster (UUP-modéré), devra veiller à l'ouverture d'un dialogue constructif entre les deux communautés.

KOSOVO

Washington recule

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Les États-Unis abandonnent une partie de leurs exigences vis-à-vis de la Serbie. La diplomatie américaine ne demande plus un retrait immédiat des forces serbes du Kosovo, a annoncé hier le porte-parole du département d'État James Rubin.

Les É.-U. demandent en priorité le respect d'un cessez-le-feu dans la province serbe. «Pour une raison pratique, nous ne nous attendons pas à voir un retrait en l'absence d'un cessez-le-feu», a déclaré James Rubin.

Cette approche «réaliste» est destinée à éviter que les combattants indépendantistes albanais ne profitent d'un éventuel retrait des forces spéciales serbes pour étendre leur contrôle sur d'autres parties du Kosovo.

Depuis le début de la répression au Kosovo, le président yougoslave Slobodan Milosevic refuse le plan du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (É.-U., Russie, France, G.-B., Allemagne et Italie) sur un retrait de ses troupes et un cessez-le-feu.

Le médiateur américain Robert Gelbard a rencontré la semaine dernière en Suisse deux dirigeants de l'armée de libération du Kosovo (UCK) et doit avoir cette semaine d'autres rencontres avec des responsables européens.

De son côté, l'ambassadeur américain en Macédoine, Christopher Hill, a rencontré hier à Tirana les dirigeants albanais pour une série d'entretiens destinés à parvenir à un cessez-le-feu. L'Albanie exerce sur les indépendantistes kosovars une influence que

Washington veut mettre à contribution.

Washington voudrait convaincre l'UCK de s'asseoir à la table des négociations avec Belgrade sur un statut d'autonomie de la province serbe, peuplée à 90% d'Albanais.

Mais les Américains ont posé comme préalable que les combattants de l'UCK reconnaissent l'autorité d'Ibrahim Rugova, élu «président» du Kosovo lors d'élections clandestines.

L'UCK revendique 30 000 hommes, tandis que des sources européennes, leur nombre est estimé à 15 000. Toutefois, selon des sources indépendantes, la plupart des civils albanais seraient armés et la plupart rejoignent les rangs de l'UCK quand leurs villages sont attaqués par les Serbes.

Les autorités serbes ont entretemps affirmé hier leur détermination à mater la résistance de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), alors qu'à l'OTAN on s'interrogeait sur les véritables chefs de cette organisation et la stratégie qu'elle poursuit.

Les autorités serbes «feront tout pour combattre le terrorisme» albanais, a affirmé Ratko Matkovic, vice-président du Parti socialiste (SPS) du président Milosevic.

Le chef kosovar Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), qui a affirmé à plusieurs reprises ces derniers temps que l'UCK serait «mise sous contrôle» politique, a convoqué à cet effet les chefs des principaux partis de la province.

WHITEWATER

Revers pour Starr

WASHINGTON (AFP) Le procureur indépendant Kenneth Starr a subi hier un important revers, un juge fédéral ayant classé l'affaire Webster Hubbell, du nom d'un ami du couple Clinton, inculpé de fraude fiscale.

Dans une décision de 36 pages, très critique à l'encontre de M. Starr, le juge James Robertson a estimé que le procureur indépendant avait outrepassé le cadre légal de ses fonctions, en inculquant le 1^{er} mai M. Hubbell, son épouse Suzanna, leur comptable Michael Schaufele et leur avocat fiscaliste, Charles Owen.

M. Starr agissait dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Whitewater, pour lequel M. Hubbell avait déjà été condamné en 1995.

Mais, a estimé M. Robertson, «les questions fiscales qui étaient en cause dans ce cas n'avaient rien en commun» avec l'affaire Whitewater, «sauf Webster Hubbell».

Il a en outre souligné que M. Starr avait, pour inculper M. Hubbell, utilisé 13 120 pages de documents remis à la justice par M. Hubbell pour une autre

enquête, en 1996, en échange d'une immunité judiciaire (engagement de la justice à ne pas le poursuivre).

«Cette utilisation (des documents) viole l'immunité accordée à M. Hubbell par le tribunal fédéral» de Little Rock, en Arkansas, a estimé M. Robertson qui a souligné que «M. Hubbell avait été transformé en informateur contre lui-même».

M. Hubbell, qui plaiderait non coupable, avait été inculpé ainsi que son épouse, et MM. Schaufele et Owen, de fraude fiscale et complot par M. Starr.

Les services du procureur avaient laissé entendre qu'une partie de ces revenus pourraient avoir été destinés à acheter son silence sur l'affaire Whitewater. Selon eux, en 1994, M. Hubbell avait reçu des milliers de dollars pour des travaux de consultant dont certains n'avaient jamais été effectués.

M. Hubbell, dont le procès avait été fixé au 5 octobre, avait déjà passé 18 mois en prison de juin 1995 à début 1997, pour des fraudes financières liées à l'affaire Whitewater.

Vente

Sur toute la marchandise commencez à payer l'an prochain en janvier 1999

CIRCULAIRE D'ÉTÉ



Modèle de luxe

18 pi cu

Balconnets ajustables

Tablettes de verre

Économisez 120\$

RÉFRIGÉRATEUR

- (214683)
- Tablettes en verre ajustables
 - Bacs à légumes et à fruits transparents
 - 1 bac à viande
 - Balconnets ajustables dans la porte
 - Disponible en noir sur blanc et noir sur noir

RÉG.: ~~939⁹⁵~~

Spécial Tanguay 359⁹⁵

Rabais postal GE 40⁹⁵

819⁹⁵

La cuisinière la plus luxueuse



À convection autonettoyant

CUISINIÈRE

(201352)

- Autonettoyant à convection
- Console en verre avec éclairage fluorescent
- Commande électronique de luxe du temps des températures de cuisson
- Design à encastrer Flush Fit
- Table de cuisson en céramique
- 2 prises pour électroménagers
- "Accubake superbroil"

RÉG.: ~~1489⁹⁵~~

Spécial

1199⁹⁵

Économisez 290\$



Économisez 370\$

Halogène

Halogène

À convection autonettoyant

CUISINIÈRE

(203722)

- Super de luxe
- Autonettoyant à convection
 - Dessus vitrocéramique
 - Très grand hublot
 - Sonde thermique
 - 2 ronds à halogène

RÉG.: ~~1769⁹⁵~~

Spécial

1399⁹⁵



Modèle de luxe

18 pi cu

Balconnets ajustables

Tablettes de verre

Économisez 110\$

RÉFRIGÉRATEUR

(211516)

- Tablettes en verre ajustables
- Bacs à viande, à légumes et à fruits transparents
- Balconnets ajustables dans la porte

RÉG.: ~~999⁹⁵~~

Spécial

889⁹⁵

A MEUBLEMENTS TANGUAY

www.tanguay.qc.ca

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE - Utilisez nos lignes sans frais

AVANTAGE 1-800

LÉVIS : 5720, boul. Étienne-Dolbeau (angle Kennedy) 1 800 563-4511 (418) 833-4511
 BEAUPORT : 535, boul. Sainte-Anne 1 800 563-6282 (418) 667-6282
 LES SAULES : Carrefour Les Saules - 5150, boul. de l'Ornière 1 800 563-4411 (418) 871-4411
 TROIS-RIVIÈRES : 2200, boul. des Recollets 1 800 465-2200 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE : 822, boul. Sainte-Anne, Rte 132, Cité de Rimouski 1 800 463-441 (418) 725-4411
 CHICOUTIMI : 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698-4411
 RIVIÈRE-DU-LOUP : 245, Hôtel-de-Ville 1 800-510-4711 (418) 867-4711
 ST-GEORGES-DE-BEAUCE : 8955, boul. Lacroix, 1 877 295-4411 226-4411

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.